



L'EXPRESS POLITIQUE

BOURGALT FAIT DES VAGUES

■ Pierre Bourgault a de nouveau soulevé la controverse en déclarant à un quotidien montréalais que « les juifs, les Italiens et les Grecs » ont fait un vote ethnique lors du référendum. « Ce sont eux les racistes, pas nous, a-t-il ajouté. Ils n'ont qu'un objectif, celui de bloquer. Pour gagner, nous devons faire comme eux : un vote ethnique. » Hier, la députée libérale Fatima Houda-Pépin a demandé au gouvernement de se dissocier des propos de M. Bourgault. « Toute cette tendance visant à ethniciser le vote, et à le découper en tranches sur une base ethnique, me semble extrêmement dangereuse, a-t-elle affirmé. Au lendemain du référendum, je me serais attendue à un message de rapprochement entre les Québécois de toutes origines. Nous sommes solidaires de notre avenir commun. »

Philippe Cantin

PAS D'ACCUSATION CONTRE BOUCHARD



■ Un juge de paix ontarien a rejeté la requête déposée par un avocat montréalais pour accuser de sédition le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, et l'un de ses députés, Me Brent Tyler voulait que des accusations de sédition soient portées contre MM. Bouchard et Jean-Marc Jacob pour une lettre envoyée avant le référendum du 30 octobre dans les bases des Forces armées canadiennes situées au Québec et appelant les soldats à rejoindre les rangs d'une éventuelle armée québécoise dans le cas d'une victoire du OUI.

D'après PC

OTTAWA VEUT ÊTRE REMBOURSÉ

■ La ministre des Finances Pauline Marois trouve injuste que le gouvernement fédéral réclame un remboursement de 53 millions portant sur le paiement de stabilisation destiné au Québec pour 1992-1993. Ottawa a établi que le Québec était admissible à 72 millions pour cette année-là alors que le gouvernement de Daniel Johnson demandait 160 millions en 1994. Le Québec avait reçu une avance de 125 millions le gouvernement fédéral exige donc un remboursement de 53 millions. « C'est une autre décision qui pénalise sévèrement le Québec. Cela vient encore compliquer notre tâche d'assainissement des finances publiques », a fait savoir Mme Marois hier.

D'après PC

BOUCHARD : LES BOÎTES DE PUB SE PRÉPARENT

■ Avec l'arrivée prévisible de Lucien Bouchard, les boîtes de communications qui lorgnent des contrats de Québec se sont trouvés des candidats qui ont des entrées chez les péquistes, et surtout auprès de la nouvelle direction du PQ. National, une firme associée depuis longtemps au PLQ, avait déjà embauché, l'an dernier, la péquiste Francine Lahaie à Montréal. Pour Québec, on est allé chercher un ancien attaché de presse de M. Bouchard à l'époque où il était à l'Environnement dans le gouvernement Mulroney, François Houle. M. Houle était, depuis l'arrivée au pouvoir du PQ, attaché politique de Bernard Landry, avec le mandat tacite de préparer le terrain dans l'éventualité d'une course au leadership péquiste qui n'aura pas lieu avec le couronnement de Lucien Bouchard. Chez Ducharme Perron, une autre boîte de communications de Québec, on accueillera bientôt Daniel Matte, venu du cabinet de Guy Chevrete aux Affaires municipales. M. Matte fut pendant des années recherchiste pour l'opposition péquiste, un poste qui permet d'avoir des contacts avec de nombreux députés devenus ministres depuis. M. Matte est d'ailleurs de la même fournée que Gilbert Charland, qui fut longtemps « frotteur » au PQ avant de devenir chef de cabinet de Lucien Bouchard à Ottawa. Les « frotteurs », une expression connue dans les corridors du parlement, fait allusion aux nombreux soigneurs qui entourent le boxeur dans son coin de ring, entre deux échanges avec l'adversaire. Finalement, il y a Concilium GPC, une autre boîte plutôt libérale. Le joueur principal y est Rémi Bujold, un ancien ministre libéral à Ottawa qui fut brièvement chef de cabinet de Robert Bourassa, qui s'est assuré les services de Me France Thériault, recherchiste pour l'opposition péquiste avant 1994 et qui était, depuis les élections, attachée de presse du ministre de la Justice, Paul Bégin.

Denis Lessard

Autres informations, page B4

Aide sociale : vers un nouveau sommet

Le ministère prévoit émettre près de 500 000 chèques, en mars prochain

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le Québec vogue vers un sommet sans précédent de prestataires de l'aide sociale. A moins d'imprévu, en mars prochain quelque 493 000 chèques seront émis par le ministère de la Sécurité du revenu. En tout, 840 000 Québécois — une personne sur neuf — tireront leur subsistance de l'aide sociale.

Les plus récentes prévisions du ministère de la Sécurité du revenu établissent qu'en moyenne, 481 000 « ménages », soit des bénéficiaires avec ou sans dépendants, vivent de l'aide sociale cette année, une hausse importante par rapport aux 470 000 prévus le printemps dernier. Dans une séance d'information sur le train de compressions récentes, des hauts fonctionnaires du ministère ont expliqué que depuis l'été dernier, il est apparu clairement que

Québec avait sous-évalué le nombre des bénéficiaires. Des dépassements de 86 millions sont attribuables à l'augmentation des prestataires, liée en bonne partie aux modifications des programmes d'assurance-chômage du gouvernement fédéral, tandis que 70 autres millions de dépassements viennent de l'augmentation de la facture des soins de santé et du changement de profil de la clientèle.

Outre les réductions variant de 50 à 30 \$ par mois pour les bénéficiaires « disponibles » ou « participants » annoncées la semaine dernière, le ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, a révélé à l'Assemblée nationale que le gouvernement attendait pas moins de 50 millions d'économies du seul couplage des fichiers du ministère du Revenu avec les dossiers des prestataires. De tels contrôles se justifient plus facilement que « d'envoyer des boubou-macoutes dans les chambres à coucher, comme cela s'est déjà

vu », a répliqué Mme Blackburn à l'ancien ministre libéral André Bourbeau.

Ce dernier s'insurgeait contre les dispositions annoncées qui permettront à Québec de croiser ces dossiers sans avoir, comme c'est le cas depuis octobre dernier, demandé au préalable l'autorisation du bénéficiaire.

Hier, les fonctionnaires expliquaient qu'un demandeur d'aide sociale qui refusait de permettre que l'on vérifie son dossier au Revenu devait de toute façon fournir les mêmes renseignements pour être admissible.

En Chambre, Mme Blackburn a souligné que les bénéficiaires inscrits aux programmes EXTRA seront désormais couverts par les normes minimales du travail. « C'est cela, améliorer les conditions de travail de ces personnes, les reconnaître comme des travailleurs et des travailleuses. » Les fonctionnaires du ministère expliquaient hier que les futurs programmes de stages en milieu de travail donneraient un salaire au

bénéficiaire plutôt qu'une prestation d'aide sociale. Ce faisant, les bénéficiaires se requalifieraient pour l'assurance-chômage et sortiraient du rôle de l'aide sociale. « Mais ce n'est pas l'objectif », insistaient hier les fonctionnaires.

Parmi les mesures de compressions, on veut doubler le nombre de prestataires aiguillés vers un stage destiné à stimuler leur recherche d'un emploi. 80 000 bénéficiaires sont visés par le programme AGIR, pour l'an prochain. Environ 22 pour cent des 1300 personnes qui se sont soumise à ce stage ont trouvé un emploi, soulignait-on hier.

Critique de l'opposition libérale dans ce dossier, Nicole Loiselle a accusé Québec de laisser dormir 355 millions de créances pour de l'argent versé en trop aux bénéficiaires au cours des années. Québec a même mis fin au contrat d'une firme mandatée précisément pour récupérer ces trop-payés, a-t-elle déploré.

Le chef de cabinet de Mario Dumont ne s'entendait plus avec son patron

André Néron aurait souhaité voir l'ADQ suivre Lucien Bouchard

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

C'est en raison de son mécontentement envers la stratégie post-référendaire de l'Action démocratique qu'André Néron, chef de cabinet de Mario Dumont, a remis sa démission vendredi. M. Néron croit que le jeune parti devrait s'employer à favoriser un large consensus autour de l'idée de souveraineté-partenariat et ne croit pas à l'opportunité de donner une dernière chance au Canada.

« Il faut obtenir le plus grand rassemblement des forces vives du Québec », a expliqué M. Néron, hier, en commentant pour la première fois son départ. « Nous devons continuer la promotion de l'entente du 12 juin entre le Parti québécois, le Bloc québécois et l'Action démocratique. Le vote référendaire a été serré et il ne faut tout recommencer notre projet. On y tient et on doit le vendre. »

Pour illustrer son point de vue, M. Néron explique qu'au lendemain des dernières élections générales, l'Action démocratique n'a pas modifié ses projets politiques parce qu'elle n'a fait élire qu'un seul député. Au contraire, dit-il, la formation de Mario Dumont a continué de faire valoir ses idées. Or, à son avis, il est clair que les principes de l'entente du 12 juin ne sont plus au cœur de son action politique.

Après le référendum, M. Dumont a expliqué que le Québec devrait « ouvrir le courrier » s'il recevait des offres d'Ottawa. Quand on demande à M. Néron s'il est souhaitable d'offrir une dernière chance au fédéralisme canadien de répondre aux aspirations du Québec, il répond que non.

M. Néron dit « maintenir la plus grande admiration pour Mario Dumont », mais estime néanmoins que l'Action démocratique est en train de commettre une erreur sur le front constitutionnel. Selon lui, « d'autres gens » au sein du parti abondent dans le même sens. « Tout le monde a le droit de faire des erreurs », ajoute-t-il.

Devant ce profond malentendu et cette absence de vue commune sur « le positionnement stratégique post-référendaire » de l'ADQ, M. Néron, dont le rôle était de conseiller M. Dumont, a conclu que sa présence à ses côtés n'était plus souhaitable.

Mardi, M. Dumont a déposé une motion à l'Assemblée nationale demandant que le Québec ne considère une offre de changement constitutionnel

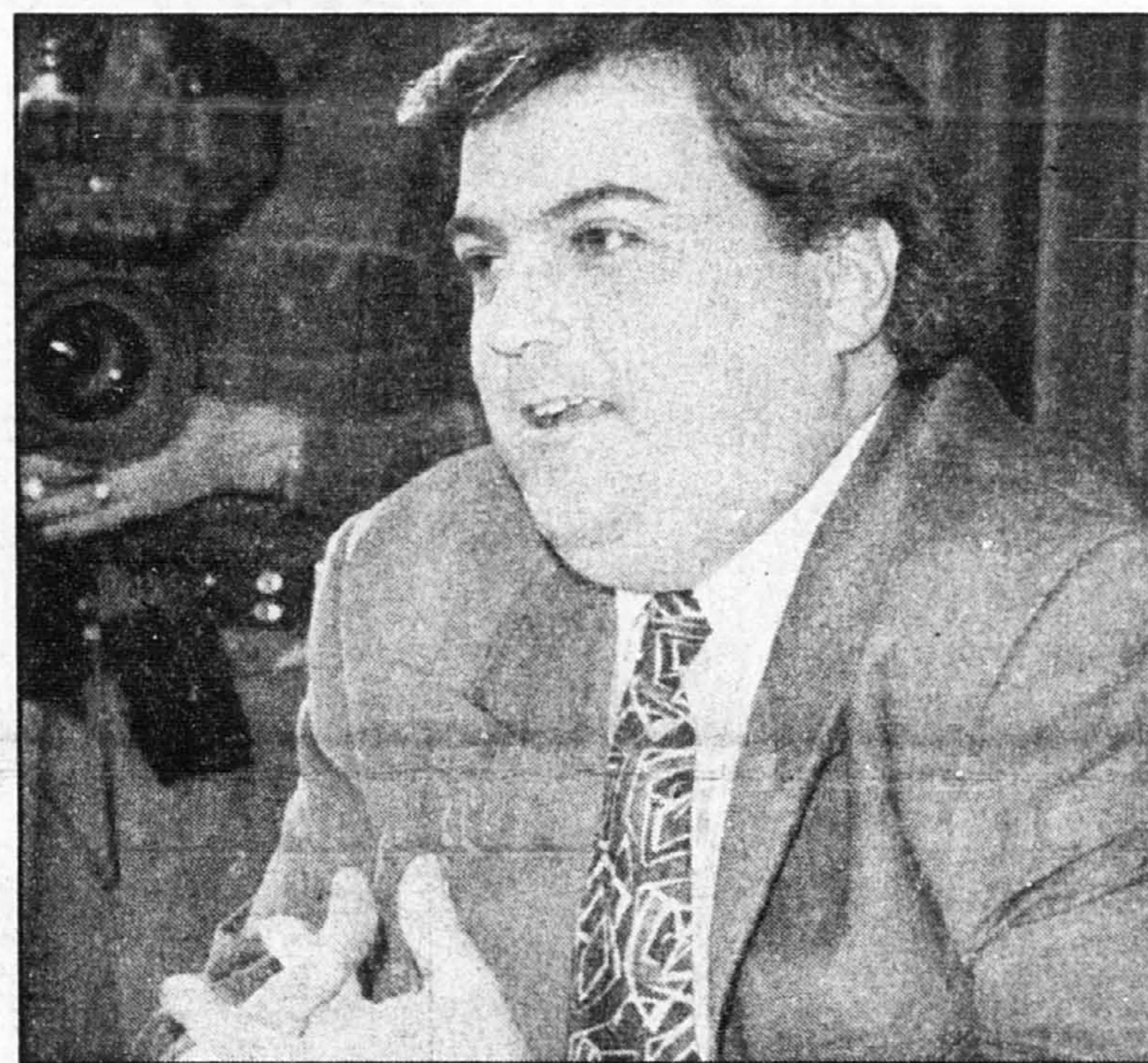


PHOTO PC

André Néron, ex-chef de cabinet de Mario Dumont

nel émanant d'Ottawa que si celle-ci liait formellement le Parlement du Canada et les législatures des provinces, et ce dans l'esprit des conclusions de la commission Bélanger-Campeau. M. Néron dit ne pas partager « le ramassis d'idées » derrière pareille stratégie, dont la création éventuelle d'un comité d'évaluation des offres fédérales.

De son côté, Mario Dumont nie qu'un virage fondamental soit survenu à l'ADQ. Il soutient que son parti doit travailler en fonction du verdict des citoyens, qui a accordé une courte victoire au NON. « Si la population avait dit OUI, on serait en train de réaliser le projet soumis. Mais ce n'est pas le cas. Ceux qui ont gagné l'ont fait en promettant du changement. Regardons ce qu'ils ont à nous offrir. Ce n'est pas mon premier choix, puisque je défendais le contraire durant la campagne référendaire. »

Le chef de l'Action démocratique ne semble pas croire que les membres de son parti rejettent cette position. « Notre stratégie post-référendaire est

assez simple : au Québec, on doit s'occuper de notre économie et de nos finances publiques. De son côté, Ottawa doit définir les changements promis durant la campagne. Laissons-les travailler et s'ils nous présentent quelque chose, on ouvrira le courrier. »

M. Néron, au contraire, estime que Mario Dumont et l'Action démocratique auraient dû sauter dans le train de Lucien Bouchard, le rassembleur qui, espère-t-il, conduira le Québec à la souveraineté.

A l'Action démocratique, on affirme que la motion déposée mardi dernier par Mario Dumont est en accord avec les désirs de la majorité de la population : analyser d'éventuelles offres formelles du reste du Canada. Quant au départ de M. Néron, on dit que le cabinet du chef est composé d'une petite équipe et que le travail se poursuivra normalement.

Enfin, la rumeur envoie André Néron travailler au sein de l'équipe de Lucien Bouchard. Aucun contact n'a cependant encore eu lieu.

OTTAWA

Les mauvais signaux

Il ne s'agit pas vraiment non plus de l'opposition du Parti réformiste, encore qu'elle soit nettement plus embarrassante. Les objections de Preston Manning à toute mesure qui aurait pour conséquence de voir le Québec traité différemment des autres provinces donne implicitement raison au Bloc québécois quand il fait valoir que les engagements pris cette semaine ne lient que le gouvernement du jour. Numéro deux actuellement dans le reste du Canada, le Parti réformiste ne fait pas de secrets de ses intentions s'il se hisse au pouvoir. C'en serait immédiatement fait de tout traitement distinct du Québec.

Mais il est surtout question ici d'alliés naturels du gouvernement Chrétien en matière d'unité canadienne, à commencer par les deux autres partis fédéralistes canadiens, le NPD et le Parti conservateur. Normalement, ils auraient tous les deux embrassé les projets du gouvernement. De tout temps, les partis traditionnels canadiens ont mis ensemble l'épaule à la roue lorsqu'il était question d'efforts de réconciliation nationale.

Mais les mesures d'Ottawa comportent un véritable repoussoir pour ces deux formations sous la forme du projet de loi destiné à prévenir l'exécution

d'une réforme constitutionnelle sans l'accord, notamment, du Québec. Le projet n'offre pas à la Colombie-Britannique et à l'Alberta le même traitement qu'à l'Ontario et au Québec. Il les place plutôt sur un pied d'égalité avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Selon la formule avancée par le gouvernement Chrétien, ces provinces se retrouvent toutes fondées dans des vetos régionaux, soit de l'Ouest, soit de l'Atlantique.

Cette absence de reconnaissance particulière a outré Victoria et Edmonton où le projet de loi a été reçu comme un affront sans précédent. Le NPD, dont l'aile provinciale défendra sous peu ses couleurs dans des élections en Colombie-Britannique, s'en est prestement dissocié. Confronté au gouvernement Klein de l'Alberta qui ne décolère pas, le Parti conservateur de Jean Charest a poliment pris ses distances à l'égard du projet. Mercredi, le chef conservateur a ni plus ni moins conseillé au gouvernement Chrétien de retirer son projet de loi sur les vetos régionaux. S'il est maintenu sous sa forme actuelle, rien ne garantit que la majorité conservatrice au Sénat s'y ralliera.

Apparemment imperméable à cette tempête, le gouvernement Chrétien

produit actuellement des formules mathématiques pour montrer qu'à tout prendre, l'Alberta et la Colombie-Britannique devraient le remercier à deux genoux. Ottawa affirme que son projet donne aux deux provinces une plus grande voix que celle que leur garantit actuellement la constitution.

C'est vrai, mais c'est sans importance car le gouvernement fédéral a affaire ici à un débat fondamental, qui tourne autour de la volonté de l'Alberta et de la Colombie-Britannique d'être reconnues pour les forces qu'elles sont devenues. C'est une affaire de fierté collective qui était aussi prévisible qu'incontournable. Déjà, entre Meech et Charlottetown, des projets de vetos du même ordre étaient morts-nés pour les mêmes raisons.

Depuis le résultat serré du référendum, le gouvernement Chrétien était largement soupçonné, un peu partout au Canada, de méconnaître la réalité du Québec. Ses gestes des derniers jours sèment maintenant des doutes quant sa compréhension des sensibilités politiques à l'ouest de l'Ontario. Pour un nombre grandissant de Canadiens, cette dernière province, qui est au cœur du gouvernement que mène Jean Chrétien, semble borner ses horizons.

Compressions : Queen's Park se donne des outils sans précédent

Presse Canadienne
TORONTO

Les coupes massives de dépenses annoncées en Ontario seront appliquées au moyen d'un projet de loi omnibus d'une ampleur sans précédent, touchant 43 lois actuellement en vigueur.

« On pourrait tout aussi bien fermer le parlement », a déclaré le leader libéral à l'assemblée législative ontarienne, M. Jim Bradley.

Tant les libéraux que les néo-démocrates ont demandé au président de l'assemblée de déclarer hors d'ordre ce projet de loi. M. Al McLean a affirmé qu'il rendra sa décision la semaine prochaine.

Le gouvernement entend toutefois adopter le tout avant Noël, au terme de trois jours de débats selon le NPD. Le projet de loi qui a été déposé est de l'épaisseur d'un bottin de téléphone et concerne des textes législatifs qui font une pile haute de près de 30 cm.

« Chacun des textes touchés constitue en soi une pièce de législation majeure et les modifications à leur apporter sont elles-mêmes sujettes à controverse », a observé M. Dave Cooke, leader néo-démocrate à l'assemblée législative.

Selon M. Cooke, ce projet de loi omnibus permettra par exemple à la province d'obliger les municipalités du Toronto métropolitain à ne former qu'un niveau de gouvernement, ou pourra forcer la fusion de deux villes.

Ces nouveaux pouvoirs permettront aussi au gouvernement ontarien de fermer des hôpitaux, d'obliger des médecins à aller pratiquer en région rurale et de modifier le règlement des litiges sur les salaires dans le secteur public.

« Ils retirent le pouvoir des mains des élus... pour le donner au cabinet et à des gens non élus qui conseillent le premier ministre », a affirmé pour sa part le député Bradley.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Budget Bourque : un bon pas

Une ponction de 60 millions, équivalant à un peu plus de trois p. cent du budget municipal. Des baisses de taxes moyennes d'un peu moins d'un p. cent pour les contribuables résidentiels, et de 12 p. cent pour les commerces et les industries. Avec son deuxième budget, l'administration du maire Pierre Bourque vient de donner aux Montréalais le premier répit fiscal qu'ils aient connu depuis des lustres.

Leurs comptes de taxes demeurent encore bien plus lourds que ceux de leurs voisins. Le budget 1996 n'éteint pas toutes les inquiétudes pour les prochaines années. Et il révèle des choix de gestion parfois discutables. Mais l'effort de compression est là, et il est réel.

Pour apprécier à sa pleine mesure ce resserrement longtemps attendu, il n'y a qu'à se rappeler la médecine appliquée par la Ville au cours des dernières années. En 1992, en pleine récession, la Ville avait majoré ses dépenses de neuf p. cent. D'accord, elle devait alors digérer l'impact d'un important délestage provincial. Mais l'année suivante, le budget augmentait encore, pour dépasser le cap de 1,9 milliard.

En 1994, l'administration Doré adoptait son budget le plus modeste, légèrement en baisse par rapport à l'année précédente. Ce qui ne l'a pas empêchée d'augmenter de 0,8 p. cent la facture foncière dans le secteur résidentiel. Et enfin, l'an dernier, l'administration Bourque fraîchement élue a versé 16 millions supplémentaires dans la cagnotte municipale.

Avec le budget présenté hier, on sent que Montréal entre véritablement, avec quelques années de retard, dans l'ère du dégraissage. En soi, c'est déjà une bonne nouvelle. La plus large part des compressions provient d'une atrophie volontaire de

l'appareil municipal (la Ville économisera 24 millions en abolissant environ 400 postes) et d'une prise en main des sociétés paramunicipales (une autre économie de 25 millions). Autre bonne nouvelle : il y a proportionnellement plus de départs chez les cadres que chez les syndiqués, ce qui laisse espérer que l'appareil municipal s'engage dans un processus de débureaucratiation. En passant, l'opération donne une bonne idée des économies supplémentaires que l'on pourrait réaliser en abolissant le plancher d'emploi des cols bleus. Avec un peu de chance, ce sera pour l'année prochaine.

Enfin, troisième bonne nouvelle : malgré toute l'improvisation dont elle a fait preuve dans ce dossier, il semble que l'administration Bourque ait finalement réussi à arracher à Québec quelque chose qui commence à ressembler à un pacte fiscal. Entendons-nous : il s'agit pour l'instant d'un embryon. En 1996, Montréal aura droit à une galette de 43 millions, dont seulement 18 millions constituent des revenus récurrents. Pour les 25 millions restants, on procédera, comme l'an dernier, par des ventes d'actifs. Evidemment, c'est un remède imparfait et temporaire : il y a des limites à ce qu'une ville peut vendre.

Mais le deal conclu avec Québec comporte une reconnaissance du statut particulier de la métropole, qui lui vaut un sept millions qui reviendra au fil des ans. C'est une première. Et enfin, le gouvernement a promis de se montrer plus généreux l'an prochain : Montréal aurait droit à un transfert fiscal de 33 millions, dès 1997. Si la promesse est tenue, ça va commencer à avoir des allures de pacte.

Là où le budget soulève des questions, c'est dans la manière dont on a arbitré entre les différents besoins de la Ville au moment d'appliquer le bistouri. Exemple : la Ville retranche 400 millions et des poussières de son programme de développement économique. Ce retrait sera partiellement compensé par

un futur programme mené de concert avec Québec et le Fonds de solidarité de la FTQ. Fort bien.

Mais, à un moment où les bureaux du centre-ville sont plus vides que jamais, où les grandes entreprises continuent de fuir la ville (voir le déménagement du siège social de Canadien Pacifique), et alors que l'on se dirige selon toute probabilité vers une nouvelle crise de l'immobilier, l'administration municipale fait-elle vraiment le meilleur pari en décidant de s'effacer partiellement de la scène économique ? La baisse des taxes commerciales sera-t-elle suffisante pour stopper le déclin ? Montréal n'a-t-elle pas un rôle plus dynamique à jouer à cet égard, si elle veut éviter que le marasme économique ne se répercute sur ses prochains budgets ?

Par ailleurs, le document budgétaire ne dit pas tout au sujet des choix, sûrement douloureux, que la Ville a dû faire pour arriver aux prévisions annoncées hier. Mais on y décèle de manière générale une préférence pour les grands équipements centraux, aux dépens des petits services peu spectaculaires dans les quartiers. C'est ainsi que l'on ferme trois petites bibliothèques, mais que l'on investit 1,4 million dans la Maison de l'arbre, la toute dernière attraction du Jardin botanique. On congédie une quarantaine de pompiers et on abolit la collecte des ordures les jours fériés, mais on dépense un quart de million pour acheter de nouvelles ampoules qui illumineront la métropole d'un halo féérique pendant la période des Fêtes. Quelle rationalité au juste préside à cette décision ? Veut-on s'assurer que les déchets de Noël soient bien éclairés ?

Blagues à part, ces réserves étant faites, il reste que le virage budgétaire est bel et bien pris, que le budget diminue de façon appréciable, et que la majorité des contribuables en ressentiront l'impact dans leur propre compte de taxes. Soyons bons princes : c'est déjà un bon pas.

Agnès GRUDA

La colombe

Mieux qu'une colombe portant un rameau d'olivier dans son bec, la visite du président Bill Clinton à Belfast est un signe certain que la paix est arrivée en Irlande du Nord.



Dans le conflit entre protestants et catholiques en Irlande du Nord, la sympathie des Américains, et surtout des démocrates, allait majoritairement du côté des catholiques, qui voulaient la réunification de l'île. Le soutien d'un sénateur Edward Kennedy pour l'IRA était même devenu un embarras pour le gouvernement de Dublin, qui condamnait les moyens terroristes et avait interdit ce mouvement. Il y a encore quelques mois, il aurait été impensable qu'un président, voulant se faire réélire dans l'année suivante, puisse même songer à se rendre à Belfast, le centre du loyalisme à la Couronne anglaise. Il n'y aurait pas eu de suicide politique plus efficace.

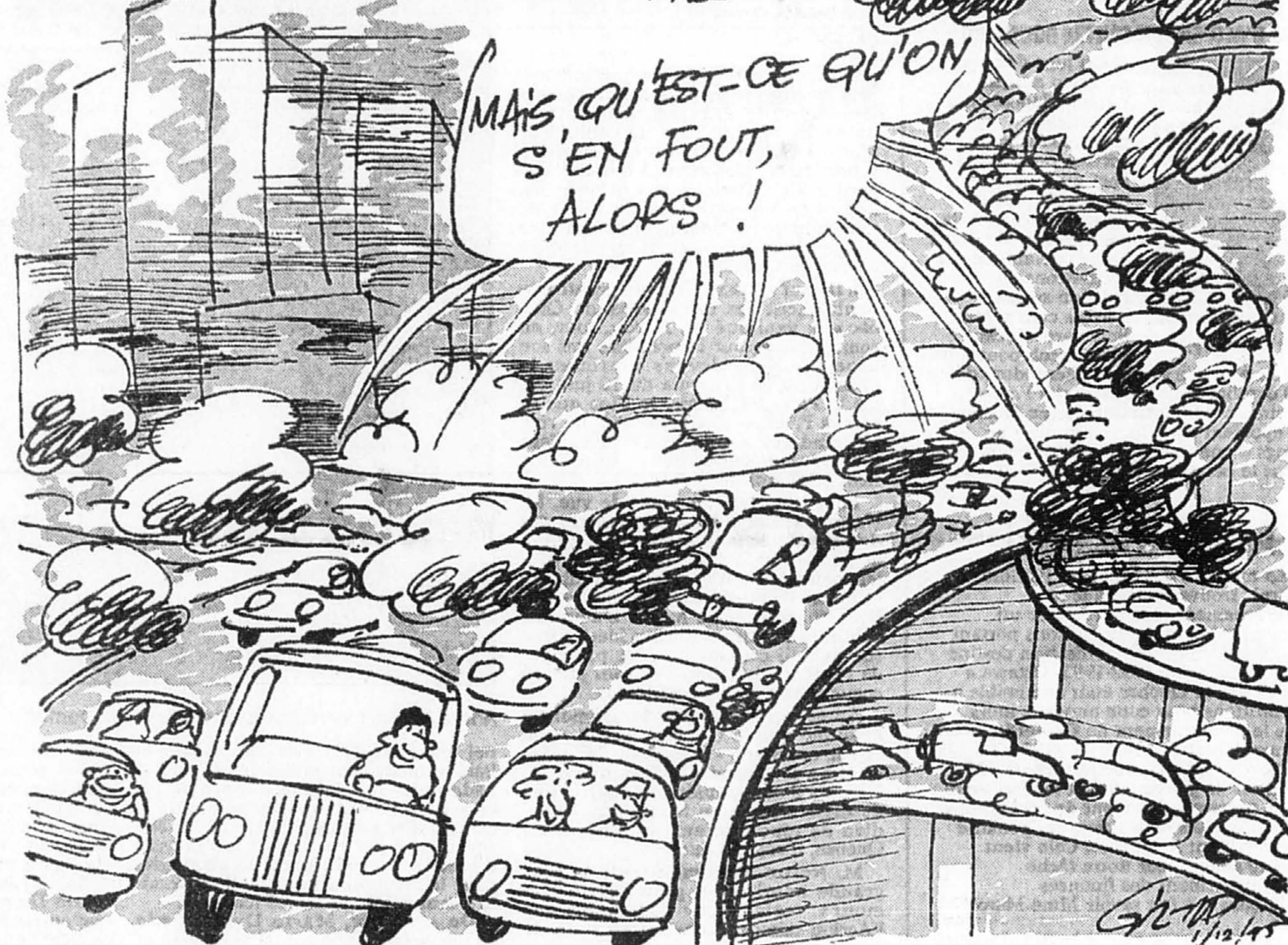
Un accord de dernière heure entre Londres et la République d'Irlande, prévoyant notamment une commission internationale pour entreprendre le désarmement de l'IRA, a permis le voyage du président à Belfast et à Londonderry. Mais M. Clinton n'est pas un simple touriste. Son prestige a pesé dans la balance, car Londres et Dublin ont tous les deux vu l'énorme avantage qu'ils pourraient tirer de sa visite.

Ainsi, Bill Clinton continue à bâtir sa réputation d'homme de paix, après la poignée de main entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, à la Maison-Blanche, et l'accord de Dayton signé par les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie. Il semble avoir maîtrisé l'art d'utiliser la puissance et le prestige des États-Unis pour aplanir les derniers obstacles insurmontables entre adversaires qui cherchent un moyen de faire la paix. Du moins, c'est l'impression qu'il cherche à donner. Après trois ans d'une présidence extrêmement terne sur le plan de la politique intérieure, il compte manifestement se présenter devant les électeurs avec de solides réalisations en politique étrangère. La principale embûche qui le menace dans cette politique est la nécessité d'envoyer des troupes américaines en Bosnie pour garantir l'accord de Dayton.

L'humiliation des GIs en Bosnie, comme c'est arrivé en Somalie, serait aussi fatale pour sa présidence que la prise d'otages, en Iran, l'avait été pour celle de Jimmy Carter, un autre homme de paix.

Frédéric WAGNIÈRE

EXPANSION JAMAIS VUE DU TROU DE LA COUCHE D'OZONE !



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Vive l'esprit critique !

Madame Agnès Gruda,

■ Votre éditorial intitulé « La défaite du matamore » est un pur chef-d'œuvre. Vive l'esprit critique, vive l'intelligence ! L'espère que vous allez suivre ce dossier de près.

En fait, vous exprimez avec brio et ironie ce que bien des professeurs pensent, ce que bien des parents pensent et ce que bien des étudiants en « pédagogie » subissent sans trop pouvoir le dire.

Je tenais aussi à vous féliciter pour un autre éditorial que vous avez écrit sur Ferreira et le « droit... » des victimes. Je suis désemparé pour le retard à vous l'exprimer...

Bravo et merci.

Louise CHAINEY
Montréal

Périlleuse ascension vers l'Everest

Monsieur Alain Dubuc,

■ Votre éditorial du 22 novembre traduit, on ne peut plus justement, l'opinion d'un fort pourcentage de ceux que, avec mépris, on appelle « le monde ordinaire ».

Pour continuer dans le langage métaphorique employé, lors de l'entrevue que monsieur Bouchard donnait sur TVA, disons et souhaitons que, dans son ascension vers l'Everest, il saura choisir les meilleurs sherpas qui l'accompagneront dans son « trekking » politique pour lui éviter toute avalanche fatale... pendant qu'au bivouac bloquiste on spéculera sur sa succession à Ottawa.

Avec l'espoir que les sacrifices à venir seront imposés à tous les citoyens sans égard à leur option politique, souhaitons bonne chance à cet éventuel premier ministre qui, comme tous les autres, héritera du legs des gouvernements précédents et devra faire « avec ».

Liliane BOULANGER
Montréal

Québec a abandonné Montréal !

■ La tempête de ce lundi 27 novembre a apporté bien des soucis aux Montréalais : le gouvernement du Québec avait abandonné la Ville. Deux heures après la fin de la tempête, les principales autoroutes de Montréal, sous la responsabilité de Québec, n'avaient toujours pas été déneigées. Le boulevard Métropolitain, le tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine croulaient sous plusieurs pouces de neige. Trajet Ville St-Laurent — Rive-Sud : deux heures trente minutes. Aussitôt sorti de Montréal, le contraste était frappant. Les autres routes provinciales étaient bien entretenues. Pendant ce temps, Montréal tente toujours de négocier une nouvelle convention avec ses cols bleus sous l'indifférence presque totale de Québec.

Toujours le même problème diront les Montréalais : les services provinciaux fournis à Montréal sont gérés à Québec. Il est maintenant de nature presque publique que des gens bien pensants à Québec considèrent Montréal comme une ville de seconde zone. « Et puis ces ethniques... », diront certains.

Il est maintenant temps de débattre publiquement du problème : l'autonomie administrative de la grande région de Montréal. Le très récent débat réfé-

rendaire a donné le goût aux Montréalais de se prendre en main. Le gouvernement s'était engagé à une décentralisation massive des pouvoirs advenant une victoire du OUI. Mais qu'est-ce qui empêche maintenant une décentralisation de certains services vers des agents plus près de la population desservie.

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec s'est fait un grand plaisir de transférer des budgets déficitaires vers les municipalités. Notamment pour l'entretien des routes secondaires. La Communauté Urbaine de Montréal (CUM) pourrait facilement prendre à sa charge certains services maintenant assumés par Québec. Des fonctionnaires de la CUM seraient mieux placés que des fonctionnaires de Québec pour répondre aux besoins des citoyennes et citoyens de la grande région métropolitaine.

Le gouvernement de Québec, comme dans plusieurs autres démocraties occidentales, fait face à une grogne montante des contribuables. Devant des choix budgétaires plus que difficiles, nos dirigeants n'ont d'autres choix que de demander davantage aux contribuables tout en fournissant de moins en moins de services.

Devant la révolte des payeurs de taxes, amplifiée par la progression rapide du travail au noir, le gouvernement n'a d'autres choix que la décentralisation vers des paliers administratifs plus efficaces et plus près de ses citoyens.

Pierre BRISSON
Ste-Julie

Attitude humiliante et contradictoire

■ Trop, c'est trop. Arrêtons de nous imaginer qu'un OUI, le 30 octobre,

nous aurait permis d'éviter les coupures des dépenses et les augmentations d'impôt qui s'imposent.

Le Québec doit couper dans ses transferts pour exactement les mêmes raisons qu'Ottawa : les revenus des contribuables ne sont pas suffisants pour couvrir les dépenses courantes et l'intérêt sur la dette. Tenant compte de son niveau d'endettement et de sa capacité de taxer, un Québec souverain aurait dû couper autant, sinon plus.

J'ai voté OUI pour que le Québec puisse se prendre en main. Blâmer Ottawa pour la situation fiscale du Québec, c'est en effet demander aux contribuables du Canada anglais de nous aider à régler nos problèmes — une attitude tout à fait contradictoire et humiliante pour les souverainistes.

Henry MILNER
politologue

La Croix-Rouge n'a plus aucune crédibilité

■ Le refus du plus haut responsable de la Croix-Rouge canadienne de s'excuser devant la Commission Krever (*La Presse*, 24 novembre), auprès des victimes du scandale du sang qui serait probablement passé inaperçu si les hémophiles ne s'étaient pas affirmés, démontre un reniement total du but premier et de la mission propre de cet organisme : soit un mépris total pour la vie humaine qui aurait toujours dû être l'objectif ultime de cet organisme dit charitable et à prétendu caractère humanitaire.

D'autant plus que des excuses formelles et générales n'entraîneraient aucune conséquence légale, deux ans après la publication de tout cet holocauste médical. S'excuser d'avoir gâché la vie de milliers de Canadiens (ne) et

de leur avoir enlevé la possibilité fondamentale de se reproduire (le but ultime de la vie) était la première action à faire et la plus importante (sans parler de la facilité à le faire dans notre société médiatisée, ni de la possibilité de le faire plusieurs fois).

La gestion de l'hypocrisie par cet organisme censé être à notre service est très inquiétante pour tout ce qui a été découvert et tout ce qui continue à nous être caché. Mais elle nous prouve très clairement que la Croix-Rouge n'a plus aucune crédibilité et devrait voir son mandat rétréci autant qu'une peau de chagrin à l'aide humanitaire seulement (cataclysmes naturels, incendies, etc.) qui sont occasionnels et limités). Ce qui permettrait une meilleure gestion par la Croix-Rouge qui aurait plus de temps pour réagir et évaluer les erreurs.

La peau de chagrin est épaissie par l'énorme peine des survivant(e)s, toutes victimes innocentes et captives de l'approvisionnement en sang. Mais aussi par la peur des survivants et des condamnés en sursis (comme moi) qui savent trop bien que rien n'a vraiment changé !

Guy-Henri GODIN
hémophile sévère
séropositif par erreur
LaSalle

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit : La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

OPINIONS

Sida : une bombe à retardement menace Montréal !

L'épidémie, loin d'être strictement l'affaire de petits groupes marginalisés, nous concerne tous

RÉJEAN THOMAS

L'auteur est conseiller spécial à l'action humanitaire internationale du Québec et médecin à la clinique Actuel. Le texte qu'il signe ici a été écrit en collaboration avec Réjean Bergeron, philosophe.

En cette journée internationale du sida, j'aimerais soulever quelques points au sujet des stratégies d'intervention pour freiner l'infection au VIH, tout particulièrement chez les toxicomanes. Un bref rappel, d'abord, de la situation épidémiologique.

Les experts s'entendent pour dire qu'un taux d'infection au VIH plus élevé que 10 % chez les utilisateurs de drogues injectables (UDI) semble être une limite critique afin d'éviter une contamination très rapide et catastrophique de ce groupe à risque. Pour exemple, on peut citer les cas d'Édimbourg, en Écosse, où la séroprevalence chez les UDI est passée de 5 %, en 1987, à 57 %, en 1988. À Bangkok, en Thaïlande, le taux est passé de 1 %, en 1987, à 43 %, en 1988. La plupart s'entendent sur le fait que cette croissance fulgurante serait due particulièrement au manque de matériel stérile ou, si vous voulez, à la réutilisation ou partage de seringues qui auraient été contaminées par les utilisateurs précédents, et aux relations sexuelles non protégées.

On retrouverait à Montréal entre 5 000 et 15 000 héroïnomanes et beaucoup plus encore de cocaïnomanes. On estime que le pourcentage des utilisateurs de drogues injectables infectés par le VIH se situe entre 10 % et 20 %. Ce taux, qui est d'ailleurs le plus élevé au Canada, nous oblige à agir d'une façon lucide et intensive si l'on ne veut pas que cette véritable bombe à retardement finisse par éclabousser la population.

Car cette épidémie, loin d'être strictement l'affaire de petits groupes marginalisés, nous concerne tous et représente un véritable défi pour la santé publique. En effet, il ne faut pas oublier que la majorité des toxicomanes sont hétérosexuels, ont des partenaires sexuels qui, la plupart du temps, ne s'injectent pas et que ces femmes, en plus de pouvoir contracter le sida, peuvent donner naissance à des enfants séropositifs.

Plusieurs solutions peuvent nous ai-

der à freiner cette épidémie qui se répand chez les toxicomanes et certaines d'entre elles sont déjà utilisées sur de petites échelles. Toutefois, même si ces solutions font presque consensus chez les experts, une volonté politique et l'appui de la société seront nécessaires pour qu'elles puissent être appliquées convenablement et efficacement.

En ce sens, deux prémisses doivent être acceptées.

La toxicomanie doit être considérée comme un problème de santé au lieu d'être abordée sous l'angle de la morale et vue comme un vice.

Ensuite, si la consommation de drogue peut causer de graves problèmes à l'individu et à la société, il faut admettre également que l'épidémie du sida représente un danger tout aussi grand mais qu'il est possible de le prévenir.

Étant donné que le sida est une maladie incurable, notre approche se doit d'être réaliste et pragmatique. C'est pourquoi, lorsqu'on s'engage à réduire l'épidémie du sida en s'attaquant à la toxicomanie, l'objectif qu'on se donne ne doit pas être nécessairement cet idéal d'une élimination totale de la consommation mais plutôt, dans un premier temps, la minimisation des méfaits qui vise essentiellement « à réduire les conséquences négatives des drogues et de leur consommation ».

L'objectif premier d'une réduction des conséquences néfastes de l'usage des drogues ne peut se faire que par une amélioration des conditions de vie des toxicomanes, par l'intégration de la problématique VIH/toxicomanie aux autres problèmes de santé publique, par un meilleur partenariat aujourd'hui inexistant entre les centres de traitement des toxicomanes, les hôpitaux, CLSC, bureaux de médecin, pharmacies, municipalités, services correctionnels, système d'éducation et corps policiers. Dans ce contexte, l'idée de développer une police communautaire demeure une piste intéressante.

La mise sur pied de programmes d'échanges de seringues représente une clé importante pour maintenir le taux de prévalence au-dessous du seuil critique, mais à la condition que les centres de distribution soient nombreux et accessibles aux clientèles visées. Actuellement, entre 10 % et 20 % seulement des besoins seraient comblés dans ce domaine au Québec.

Même s'il s'agit là d'un pas très important, il faut également s'assurer que

ces programmes soient en lien avec des services plus larges offerts à cette clientèle souvent sans moyens. Je pense bien sûr à des centres de désintoxication pour ceux qui voudraient s'en prévaloir, mais aussi à différents services de « counselling », à des lignes d'information ou même, étant donné que cette clientèle est souvent mal accueillie dans les établissements réguliers de notre réseau de santé publique, à des maisons spécialisées pour ceux qui continuent de consommer et ce, toujours dans le but de réduire les méfaits.

Notre système de santé ne répond pas adéquatement aux besoins des UDI. Il faut admettre qu'il s'agit d'une clientèle difficile. Ils sont souvent méprisés par les professionnels de la santé dont plusieurs pensent qu'ils n'ont que ce qu'ils méritent et que, de toute façon, ils ne sont pas intéressés à changer leur comportement. Ces UDI marginalisés et méfiants à l'endroit de l'autorité médicale s'éloignent ainsi le plus possible des établissements de santé. D'un autre côté, nos services sont très limités pour venir en aide à cette clientèle défavorisée. Il faudrait des services spécialisés pour les jeunes, les psychiatrisés et les femmes.

Un autre moyen peu utilisé au Québec est la thérapie à la méthadone pour les héroïnomanes. L'entretien à la méthadone, qui est un alcaloïde synthétique de formule chimique proche de la morphine, mais dont les effets qui ressemblent à ceux des autres opiacés durent plus longtemps, représente un moyen efficace pour mieux encadrer la personne dépendante et ainsi prévenir une foule de conséquences négatives comme la contamination au VIH. En plus, l'entretien à la méthadone rend possible, dans plusieurs cas, des interventions concertées qui peuvent aller jusqu'à un programme de désintoxication.

Rejoignant seulement 5 % à 10 % de la clientèle cible, le Québec est nettement en retard à ce chapitre si on le compare à certains pays à l'exemple des Pays-Bas et de la Suisse. Pourtant, il s'agit là d'un traitement qui a fait ses preuves et qui, en outre, est peu dispendieux. Lorsqu'on pense que le traitement d'un seul cas de sida peut représenter des déboursés de 100 000 \$ par an, il est facile de comprendre que le Québec a tout intérêt à investir de façon urgente dans cette approche.

Ceci nous conduit à parler d'un su-



Réjean Thomas

jet encore plus épineux, celui de la décriminalisation de certaines drogues.

L'affirme, et je ne suis pas le seul, que les lois fédérales sur les stupéfiants, en plus d'être incapables d'enrayer le commerce et la consommation de la drogue, ont pour effet de créer un climat malsain propice à la propagation du sida chez les toxicomanes.

La criminalisation de la possession et de la consommation de certaines drogues douces a fini par créer un marché noir très lucratif et violent, à marginaliser toute une couche de la population et à appauvrir celle-ci à cause des coûts excessifs de ces drogues. L'ensemble de ces conditions favorise la criminalité et le recours à la prostitution comme des moyens pour se procurer ces drogues.

Ce contexte de marginalité, de clandestinité, d'illégalité et d'extrême pauvreté a pour effet direct d'augmenter considérablement les risques de contamination au VIH chez les consommateurs de drogues injectables, de même que chez l'ensemble des toxicomanes. Cette marginalité éloigne les toxicomanes de nos systèmes de santé. Ainsi, ils iront peu chercher les services dont ils ont besoin. Nos programmes de pré-

vention les rejoindront difficilement. Ils seront davantage portés à fréquenter les piqueries et autres clientèles marginalisées (prostitution), quand ils ne finiront pas en prison où le risque de s'infecter devient encore plus grand.

Dans un contexte encore trop souvent de tolérance zéro, on peut imaginer les sommes fantastiques qu'investit l'État pour mener la chasse à tous ces petits « criminels ».

Il en coûte 50 000 \$ par année pour garder une personne en prison. Imaginez les programmes de prévention que le pays pourrait mettre sur pied d'une façon intelligente avec ces sommes. Si, du moins, tous ces prisonniers toxicomanes réussissaient à se débarrasser de cette dépendance à l'intérieur des murs grâce à des programmes faits sur mesure. Au contraire, la consommation s'y fait dans la même clandestinité avec tous les risques de contamination au VIH que cela comporte. En effet, étant donné que l'infection y est élevée, que le matériel stérile y fait défaut et que les relations sexuelles non protégées sont fréquentes, les risques de contamination sont d'autant plus élevés en prison.

Le projet de loi C-7 présenté à la Chambre des Communes, en février 1994, au lieu de proposer une autre approche, semble plutôt aller dans le sens d'une plus forte criminalisation en augmentant l'amende pour possession de cannabis, en élargissant la liste des drogues prohibées et en donnant au système judiciaire encore plus de pouvoir de perquisition et de saisie.

Encore trop de gens croient que la simple répression pourra venir à bout d'un problème aussi complexe que celui de la toxicomanie. Tant et aussi longtemps que nous n'admettrons pas qu'il s'agit là d'un problème de santé, nous nous priverons des outils nécessaires pour en minimiser les méfaits à l'exemple de la contamination au VIH qui risque de prendre des proportions encore plus grandes et peut-être même devenir hors de contrôle.

Ce changement d'attitude doit se faire au sein même de la population. Dans le cadre du débat sur les drogues douces ouvert tout récemment par le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Jean Rochon, le problème du sida et l'ensemble de ses répercussions économiques et sociales devront être pris en considération.

L'ambassadeur du Rwanda répond au premier ministre démissionnaire

VALENS MUNYABAGISHA

L'auteur est ambassadeur de la République rwandaise au Canada.

À la suite à l'article paru dans *La Presse* du 15 novembre sous le titre « Le premier ministre démissionnaire du Rwanda juge le régime FPR pire que celui de Habyarimana », l'ambassadeur de la République rwandaise, à Ottawa, invoque le droit de réponse pour rectifier les informations erronées et tendancieuses fournies par Monsieur Faustin Twagiramungu dans le seul but de ternir l'image de marque du gouvernement rwandais.

D'emblée, nous tenons à préciser que Monsieur Twagiramungu a été révoqué par le président de la République, le 28 août dernier, et que pour être effective, et ce conformément à la Loi fondamentale de la République, l'Assemblée nationale de transition s'est prononcée favorablement à la décision du président de la République. Nous rappellerons à toutes fins utiles que les députés membres du même parti (MDR) que M. Twagiramungu ont tous voté en faveur de son limogeage.

Concernant les tueries, il dit qu'il y a eu « entre 200 000 et 250 000 morts depuis 16 mois » et que « le FPR a fait pire que Habyarimana en 20 ans de pouvoir ». D'aucuns ont été surpris, en particulier le gouvernement rwandais, d'entendre Monsieur Faustin Twagiramungu comparer le régime de Habyarimana (qui a préparé, planifié et exécuté le génocide et les massacres qui ont coûté la vie à plus d'un million de personnes) avec le gouvernement actuel dont il a été le premier ministre durant 13 mois.

Il est vrai qu'à la fin de ces événements sanglants, la sécurité des populations était menacée et qu'on se retrouvait dans un état de pénurie quasi totale de moyens financiers et matériels pour l'assurer. Il faut à ce sujet noter que les auteurs des cas de vengeance personnelle ont été arrêtés et emprisonnés. Aussi, le gouvernement met au défi Monsieur Twagiramungu d'apporter des preuves des 200 000 à 250 000 morts qui auraient péri dans les tueries sous le gouvernement qu'il dirigeait lui-même 13 mois durant et qu'il n'a pas dénoncées sous sa direction.

L'ancien premier ministre prétend également que « le Rwanda ne se stabilisera qu'autour de sa majorité hutue, ce qui signifie dialogue politique et partage du pouvoir selon les lignes de l'Accord d'Arusha ».

Toute la communauté internationale a suivi de près les négociations politiques d'Arusha, qui ont duré près de deux ans et qui ont abouti à l'Accord de Paix d'Arusha signé le 4 août



Faustin Twagiramungu

1993. Les grands principes dudit Accord sont l'instauration d'un État de droit, le partage du pouvoir et la formation d'une véritable armée nationale.

Cependant, personne n'ignore, même pas l'ancien premier ministre, que c'est le régime de Habyarimana qui, par des manœuvres de tout genre, a empêché sa mise en oeuvre. Le génocide d'avril à juillet 1994, qui a fait plus d'un million de morts, a obligé le FPR à reprendre les armes pour défendre la population. L'ex-gouvernement et ses forces armées, qui ont planifié et fait exécuter le génocide, ont été vaincus et ont fui le pays en juillet 1994.

Le gouvernement d'union nationale mis en place le 19 juillet 1994 estime qu'il n'y a pas de dialogue possible avec les planificateurs et exécuteurs du génocide. Ceux-ci doivent plutôt répondre de leurs actes contre l'humanité devant la justice rwandaise ou le Tribunal pénal international sur le Rwanda.

M. Twagiramungu préconise aujourd'hui une conception du partage du pouvoir qui en a idéalement plus d'un. Mais cela se comprend car, rejeté par son propre parti, M. Twagiramungu est sorti de la logique du partage du pouvoir entre partis politiques, tel qu'initié par les Accords d'Arusha, pour embrasser la logique sectaire et ethnicienne du partage du pouvoir, théorie chère aux tenants du régime défait et génocidaire.

En effet, selon les Accords d'Arusha, cinq partis politiques, plus le FPR, devaient se partager les portefeuilles ministériels et les sièges de l'Assemblée nationale de transition. Mis à part le parti MRND, qui s'est disquali-

fié par son implication trop évidente dans la préparation, l'organisation et la conduite des massacres et du génocide, ce qui constitue donc une violation grave des Accords, les autres partis politiques participent au gouvernement avec le FPR. Et le mode de prise de décisions du gouvernement est celui prévu par les Accords d'Arusha, c'est-à-dire par consensus en séances du Conseil des ministres. Le FPR à lui tout seul et encore moins le vice-président et ministre de la Défense ne peuvent prendre des décisions qui engagent le pays sans consultation et sans l'accord des ministres des autres partis politiques qui participent au gouvernement.

Enfin, il sied de rappeler qu'un des objectifs principaux du gouvernement d'union nationale demeure la réconciliation nationale. Pour M. Twagiramungu, « le Rwanda ne se stabilisera qu'autour de sa majorité hutue, ce qui signifie le dialogue politique... » Le dialogue politique dans le cadre des ethnies composant la société rwandaise est une stratégie mise au point par les auteurs du génocide et des massacres qui, se trouvant exclus par les Accords d'Arusha de toute participation au gouvernement du fait de leur forfait, en ont fait un tremplin pour se hisser au pouvoir, créer une bipolarisation du Rwanda et ainsi diluer leurs responsabilités dans le génocide.

La vraie réconciliation passera par l'arrestation et le jugement de toutes les personnes impliquées dans les massacres et le génocide (arrêt de la culture de l'impunité), la réhabilitation des rescapés, des orphelins, des veuves et autres victimes de cette barbarie, ainsi que le retour des réfugiés et leur réinstallation. (...)

UdeM : la responsabilité passe par la participation

ANDRÉ TREMBLAY et DENISE ANGERS

Les auteurs sont respectivement président et vice-présidente du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal.

La semaine dernière, l'administration de l'Université de Montréal a rendu public dans les médias son plan de compressions budgétaires jusqu'en 1998. Ce plan fait état de coupures draconiennes dans les effectifs professoraux — 190 postes comptant pour 12 % du corps professoral —, dans le personnel de soutien — 21 % du personnel non enseignant — dans les charges de cours — 25 % — et dans les programmes.

Il nous apparaît nécessaire de rappeler ici un certain nombre d'enjeux qui échappent à la logique purement comptable, car c'est l'avenir de l'université et de sa mission qui est en péril. En fait, il en va de la qualité, sinon de l'existence même des services que nos sociétés attendent de l'Université, qui y joue un rôle irremplaçable que tous s'accordent à reconnaître. L'État, le patronat, la population reconnaissent qu'à la veille de l'an 2000, la matière première la plus importante pour un pays c'est sa matière grise, ce sont la formation et la recherche dans lesquelles il faut investir pour répondre au défi de la mondialisation. L'avenir est donc dans la formation de nos jeunes. Le Québec, pas plus qu'aucune autre société moderne, ne peut faire l'économie de cette exigence de base. Nous devons nous porter à la défense d'un système d'éducation qui, attaqué de toutes parts, risque de tomber dans la médiocrité.

Le Québec, c'est un fait reconnu, a été longtemps très en retard en ce qui concerne la diplomation de ses étudiants et étudiantes au niveau des deuxième et troisième cycles. Même si des progrès notables ont été accomplis pour améliorer cette situation, le pourcentage actuel d'étudiants qui sortent de nos universités est inférieur à la moyenne canadienne et inférieur aux moyennes des pays occidentaux. Une étude du Conseil supérieur de l'éducation a montré que seulement 15,9 % de la population québécoise fréquente l'université alors que la moyenne canadienne est de 19,1 %. Seulement 11,2 % des jeunes Québécois obtiennent un diplôme de niveau universitaire contre 14,1 % en Ontario. Les coupures proposées risquent de compromettre gravement le rattrapage à poursuivre en ce domaine. En menaçant l'avenir de l'enseignement dans la plus grande université française en Amérique du Nord, c'est également l'avenir de nos jeunes que l'on met

en jeu. Couper de façon sauvage dans les effectifs professoraux, c'est menacer la qualité de nos programmes et celle de nos diplômés. C'est nous priver d'une relève dont nous aurons, à court terme, grandement besoin. Nous croyons que les compressions budgétaires, pour nécessaires qu'elles soient, doivent être compatibles avec les valeurs fondamentales de la communauté universitaire : qualité de la formation et avancement des connaissances au profit de la société québécoise.

Les professeurs et professeurs de l'Université de Montréal reconnaissent les graves difficultés que traversent actuellement les finances publiques. Mais ils veulent rappeler que, depuis 1981 jusqu'à aujourd'hui, le réseau des universités a assumé sa large part des coupures qui ont été imposées à l'ensemble du secteur public. Ils sont aussi convaincus qu'ils doivent continuer à porter leur part de l'austérité, mais ils croient que le plan proposé par leur administration trahit des valeurs auxquelles ils sont profondément attachés.

Il est évident que les coupures imposées aux universités vont affecter gravement la qualité de l'enseignement et de la recherche. La tâche des professeurs est lourde, elle comporte de multiples facettes parmi lesquelles l'attention à donner au cheminement des étudiants est primordiale. Le slogan à la mode qui soutient ce projet de compressions, selon lequel « il faut faire plus avec moins », est démagogique. Malgré toute leur bonne volonté, moins de professeurs ne pourront pas offrir plus d'encadrement et de disponibilité à leurs étudiants ; moins de professeurs ne pourront pas supporter davantage de projets de recherche. La réputation d'excellence de l'Université de Montréal ne pourra pas en être touchée par ces changements et, lorsqu'elle sortira de cette crise, l'Université de Montréal ne sera jamais plus ce qu'elle a été.

Il est certain qu'un exercice de rationalisation des dépenses est absolument nécessaire. Or, les professeurs et professeurs veulent être considérés comme des agents responsables dans cette démarche et exigent de la direction de l'Université qu'elle se porte à la défense publique de l'institution et qu'elle respecte les principes de la démocratie universitaire. (...)

Pour les professeurs de l'Université de Montréal, l'important c'est le service à la population. L'important c'est d'assurer la formation des jeunes et le développement de la recherche. L'important ce n'est certes pas d'assurer la permanence d'une administration universitaire lourde et coûteuse. Or, en cette matière, l'Université de Montréal aura besoin d'une bonne cure d'amaigrissement.

POLITIQUE

Montréal obtient 43 millions pour boucler son budget

Québec « dépouille les Montréalais de leurs acquis pour payer l'épicerie », soutient l'opposition

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Québec accordera 43 millions à la Ville de Montréal pour lui permettre de boucler le budget rendu public hier. Mais au gouvernement, beaucoup d'inconnues demeuraient hier quant aux sources de ce financement et à leur maintien dans les prochaines années.

La Ville de Montréal avait demandé 50 millions comme l'an dernier. Au terme d'échanges nombreux, Québec a obtenu de Montréal qu'elle comprime ses dépenses, a précisé Guy Chevrette. La demande finale de la Ville était de 43 millions, ce qui correspondra à « l'aide globale et totale » accordée par Québec cet-

te année. Pour l'opposition libérale, représentée par Mme Lisa Frulla, la décision de Québec « paraît un peu improvisée. On n'annonce pas le « pacte fiscal » de 50 millions, mais 43 millions. La seule chose précise est les 7,8 millions accordés aux villes-centres », a-t-elle dit. « Pour parer au manque de vision, on vend nos acquis pour payer l'épicerie. Il n'y a pas de pacte fiscal, ce sont des mesures de dernière minute qu'à 24 heu-



Guy Chevrette

res de son budget, la Ville n'a pas le choix d'accepter », a-t-elle lancé.

Pour Guy Chevrette, il faut se réjouir du fait que Montréal « a emprunté la voie de la rationalisation des dépenses. Avec le soutien offert à Montréal comme métropole, la Ville va pouvoir s'en sortir en empruntant le trajet que nous avons pris », estime M. Chevrette.

Montréal « a accepté la compression supplémentaire comme les autres villes et cela entre dans les équilibres financiers », a-t-il soutenu. Pour lui, l'aide de Québec, tout en respectant les moyens financiers du gouvernement, tient compte de la situation particulière de Montréal comme métropole et vient l'aider à rétablir une fiscalité con-

currentielle. En retour, Montréal consent à « un effort significatif de réduction de ses dépenses », observe le ministre des Affaires municipales. « Montréal fait un effort réel pour assainir ses dépenses. On supprime par exemple 26 millions dans les organismes paramunicipaux », souligne le ministre.

Il a souligné qu'une partie récurrente de l'aide de 7,8 millions pour les villes-centres avait déjà été annoncée par Québec.

« Cela correspond à un début de pacte fiscal qui règle à long terme les problèmes de Montréal », a soutenu M. Chevrette.

Dans le budget de la Ville, on a pu inscrire 43 millions comme « aide gouvernementale », répartie ainsi : les 7,8 millions à titre de ville-centre, plus 10 millions

qui seront « récurrents » — ils reviendront année après année. Québec songeait à justifier cette injection à titre de compensation pour la perte de la taxe d'amusement. Si l'enveloppe est acquise, la décision quant à la source n'est pas encore adoptée au Conseil des ministres, a fait valoir M. Chevrette. Des discussions doivent avoir lieu avec le Trésor et les Finances, et les décisions devraient être prises dans trois semaines environ, prédit-il.

« Il ne sait pas où il prendra ses 10 millions, moi non plus » de lancer Mme Frulla, pour qui « la façon dont M. Chevrette traite ce dossier nous fait prévoir qu'il ne sera pas longtemps aux Affaires municipales ». Selon la rumeur, il souhaite en effet passer à l'Énergie. M. Che-

vette parlait hier d'achats d'actifs, bien qu'en coulisses, on indique qu'il est de plus en plus difficile d'identifier des immobilisations intéressantes pour le secteur public ou parapublic. Le ministre a demandé qu'un inventaire soit fait. « Pour 23 millions, il n'y a pas péril en la demeure pour en trouver ». Pour Mme Frulla, « on dépouille les Montréalais de leurs acquis pour payer l'épicerie. M. Chevrette a identifié l'Hippodrome de Montréal — anciennement Blue Bonnets — le Centre mondial de commerce et le Château Dufferin, mais dans certains cas, le prix du marché ne correspond pas à la valeur au livre. La vente se solderait alors par une perte sèche pour la Ville.

Pierre Salinger préconise une décentralisation massive des pouvoirs au Canada

MARIO FONTAINE

Pierre Salinger a été conseiller des présidents John Kennedy et Lyndon Johnson. Si Jean Chrétien lui demandait d'exercer les mêmes fonctions pour lui aujourd'hui, il lui recommanderait d'aller beaucoup plus loin que les mesures symboliques dévoilées cette semaine dans le dossier constitutionnel.

« Pour que le Canada survive, les Québécois devront s'y sentir à l'aise, avoir le sentiment d'être quasi indépendants. La façon d'y parvenir, c'est une décentralisation massive des pouvoirs, faire en sorte que le social, l'économique aille aux régions. Ottawa ne devrait garder qu'un nombre restreint de juridictions, comme la politique étrangère, la défense et les services de renseignements », d'expliquer hier M. Salinger dans une entrevue à La Presse.

Une dévolution considérable des pouvoirs au profit des provinces qui n'est pas très loin, finalement, du rapport Allaire. L'embryon de réforme proposé cette semaine par Ottawa autour de la motion de société distincte, du droit de veto régional et du retrait sans compensation financière du fédéral du secteur de la formation professionnelle ne suffiront pas, prédit M. Salinger.

Son premier choix reste néanmoins le fédéralisme. Les conflits qui ont secoué l'ex-URSS et l'ex-Yougoslavie auraient pu être évités si on avait apporté les correctifs nécessaires, selon lui. Aussi exhorte-t-il le gouvernement Chrétien à vraiment changer les choses.

Autrement, dit-il, le Québec pourrait décider de voler de ses propres ailes. Et si c'est le cas, c'est la fin du Canada. Le pays va se disloquer, des provinces vont se joindre aux États-Unis. Ça commencera par la Colombie-britannique, puis

par d'autres provinces de l'Ouest ».

Grand reporter pour L'Express et le réseau ABC News pendant la plus grande partie de sa carrière, ce septuagénaire effectue depuis hier une tournée de promotion au Québec pour la sortie de son dernier livre, *De Mémoire*. S'il a quitté la Maison-Blanche il y a des années, il soutient maintenir suffisamment de contacts avec le milieu politique américain pour affirmer que le Québec devrait patienter longtemps avant d'être admis comme participant à l'Accord de libre-échange nord-américain.

Le président Bill Clinton est un fervent libre-échangiste, fait-il valoir, mais il est des voix qui s'élèveraient au Congrès contre l'adhésion du Québec, les mêmes qui mettent des bâtons dans les roues du



Pierre Salinger

Chili dans le moment et qui, en bout de ligne, rêvent au retour du protectionnisme.

Pierre Salinger, qui a vécu 18 ans à Paris, croit même qu'advenant l'indépendance le Québec pourrait être admis plus rapidement comme membre associé de la Communauté économique européenne que dans l'ALENA. L'appui — dont il ne doute pas — de la France au nouvel État souverain serait déterminant à cet égard.

La première de ses quatre épouses était québécoise et lui-même est pour moitié d'origine française, de par sa mère. M. Salinger a toutefois attendu des semaines avant de commenter le récent référendum, et il mesure ses paroles en parlant de la situation canadienne.

Louise Beaudoin menace les syndiqués récalcitrants de fermer Radio-Québec

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin, donne jusqu'au 31 décembre au syndicat récalcitrant des techniciens pour accepter la proposition de mises à pied formulée par la direction de Radio-Québec, sans quoi c'est la fin de la société d'État, a-t-elle assuré hier soir.

La ministre a également précisé à 22h01, à la toute fin de la commission parlementaire qui s'est penchée pendant trois jours sur l'avenir de Radio-Québec, qu'au-delà de cette date, le Conseil du trésor retirera son offre de prime de séparation équivalant à deux ans de salaire pour chacun des quelque 300 employés mis à pied, ce qui représente une somme de 30 millions de dollars.

Le Syndicat des employés de radio-télédiffusion, affilié à la CEW, compte 187 membres permanents dont 120 seront directement touchés par cette mesure. Hier, son président Jacques Poulin, qui a assisté à toutes les séances de la commission, a laissé planer la menace d'une grève.

Le syndicat le plus important de la boîte, le Syndicat général des employés de Radio-Québec, qui compte 285 membres, a signé, au début de la semaine, un protocole de mise à pied de 175 de ses membres. Un autre regroupement de 38 employés s'est également montré disposé à accepter ce protocole, sans toutefois l'avoir signé.

En après-midi, le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a réclamé une présence accrue de



Jean-Paul L'Allier

Radio-Québec dans la région de la capitale, en raison précisément de la vocation de celle-ci, et il invite la société d'État à se doter d'une politique de contenu permettant d'évaluer concrètement son engagement au service des régions et de ses clientèles.

M. L'Allier a de plus exprimé le vœu que les téléscripteurs de Télé-Québec (le nouveau nom proposé par le rapport Fortier) puissent compter sur les services d'un ombudsman.

Ex-ministre des Affaires culturelles et des Communications dans le cabinet Bourassa, dans les années 1970, M. L'Allier a dit souhaité « que cette présence soit plus que symbolique et qu'elle prenne la forme d'une

couverture journalistique en bonne et due forme, dans les règles de l'art et avec tout l'outillage technologique requis ».

Il a bien pris soin d'indiquer qu'un renforcement de cet organe de communication et de culture dans la capitale ne devait priver en rien les autres régions du Québec de ses services. Il voit au contraire Montréal et Québec comme « deux principaux pôles » auxquels n'aurait aucun sens s'il n'y avait aussi d'autres pôles dans les capitales régionales.

Mais, souligne-t-il, « la plus grande erreur qu'on pourrait faire, ce serait d'imaginer que les régions vont se développer si on amenuise le rôle de Montréal et si on pige des ressources dans ce que Montréal a besoin pour être une métropole et pour être la grosse masse critique de production en matière de télévision, de cinéma, et c'est la même chose pour la capitale ».

Entièrement d'accord avec la mission éducative de Radio-Québec, M. L'Allier estime que dans les régions, la société d'État aurait intérêt à confier certaines productions à de petites boîtes, mais il insiste pour dire qu'il ne suffit pas d'envoyer une équipe de Montréal à l'occasion pour dire qu'on assure une présence.

Il croit que la question de l'aide financière de l'État devrait par ailleurs être réévaluée de manière à permettre à Télé-Québec d'assumer pleinement son mandat.

Tout comme le maire de Québec, le président du conseil d'administration de Radio-Québec, l'ex-ministre Michel Page a indiqué qu'il ne fallait pas s'attarder aux seules cotes d'écoute, dans

le cas de la télévision publique, mais qu'il fallait mieux mesurer la pertinence des émissions.

« La pertinence est plus intangible et moins facilement mesurable que l'écoute. Elle n'en demeure pas moins une dimension tout aussi réelle et importante, voire plus importante que l'écoute seule. D'ailleurs, une étude du ministère de l'Éducation sur l'influence d'une série comme *Passe-Partout*, lorsque l'enfant est encadré par un parent qui a participé au programme d'animation, a démontré que le décrochage scolaire était beaucoup moins important chez ces jeunes ».

En matinée, Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN, qui accompagnait la présidente de la Fédération nationale des communications et le président intérimaire du syndicat général des employés de Radio-Québec, a invité le gouvernement à fixer la subvention de cette société d'État à 53,5 millions par année pour les cinq prochaines années, sous forme d'enveloppe fermée, ce qui selon lui permettrait d'assurer davantage l'autonomie de l'entreprise.

Il a également demandé au gouvernement de s'assurer que la direction générale « comprend bien le mandat qui est confié à Radio-Québec, parce qu'on sait que la direction générale, ensuite, a des effets sur le choix des sous-directions, et si les sous-directions ne partagent pas le mandat, on peut se retrouver, à l'intérieur de l'institution, avec des pratiques qui contreviennent au mandat, ce qui crée une confusion qui pourrait être dommageable ».

Une autre mauvaise journée pour le président de l'Assemblée nationale

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le 1080 des Braves, résidence de fonction du premier ministre à Québec, et l'avenir politique de

Lisette Lapointe ont considérablement animé la période des questions, hier, à l'Assemblée nationale, et de nouveau placé une ombre sur le travail du président de l'Assemblée, Roger Bertrand.

L'histoire a commencé quand le député libéral Yvan Bordeleau a évoqué la réception prévue hier sur la rue des Braves à laquelle des militants péquistes du comté de L'Assomption, celui de Jacques Parizeau, étaient conviés. Au premier ministre, M. Bordeleau a demandé si cette soirée avait été organisée pour remercier de leur travail ces militants ou « permettre à Mme Lapointe d'attacher les dernières ficelles nécessaires avant d'annoncer sa candidature à sa succession dans le comté de L'Assomption ? »

Le premier ministre ne prise guère les interventions mettant en cause d'une part son épouse et, d'autre part, le 1080 des Braves. Cette fois-ci n'a pas fait exception à la règle, d'autant plus que M. Bordeleau réussissait un

étonnant double-jeu dans sa question. A son endroit, M. Parizeau a lancé : « J'assure le député de L'Acadie de mon plus profond mépris ».

Cette réflexion lui a valu les remontrances de M. Bertrand. « Je souhaiterais, si vous le voulez bien, que vous retiriez ce propos qui me semble être non parlementaire », a dit le président de l'Assemblée même si l'opposition libérale, habituellement prompt à exiger pareille rétractation, était demeurée silencieuse. Guy Chevrette, leader en Chambre du gouvernement, a manifesté son désaccord et M. Bertrand, évoquant l'importance de la fonction occupée par le député de L'Assomption, a annoncé la suspension de la séance « pour quelques minutes ». Au bout du compte, cette interruption — qui a manifestement étonné les députés — a duré une heure et cinq minutes !

À son retour en Chambre, M. Bertrand a soutenu que son utilisation du verbe « souhaiter », en demandant à M. Parizeau de re-

tirer ses paroles, démontrait qu'il n'avait pas encore rendu de décision finale, puisqu'il ne s'agissait que d'un souhait. D'autre part, l'écoute de la bande vidéo lui a fait réaliser que le mot « mépris » référait à un « sentiment » et ne constituait pas une « accusation ». En conséquence, M. Parizeau n'avait pas à retirer ses paroles, a-t-il tranché.

Cela dit, M. Bordeleau a réaffirmé son profond désaccord avec l'initiative de M. Parizeau d'inviter ses militants au 1080 des Braves, puisqu'il s'agissait d'une réunion partisane dont les frais devraient être assumés par l'organisation du comté de L'Assomption. M. Parizeau a fait savoir que celle-ci en paierait effectivement la moitié et que l'État assumerait le reste. Le premier ministre a justifié cette décision en disant que « les autorités civiles » de son comté étaient aussi conviées à cette petite fête.

Quant à une éventuelle candidature de Mme Lapointe dans L'Assomption, personne n'en a reparlé au cours de cette séance fort particulière.

Cet hiver, chaussez qualité et confort!



A
Bottillon d'hiver de cuir imperméable. Fait au Canada. Doublure en peau de mouton, semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE. Prix courant 120\$
Solde 99\$

B
Fait au Canada. Botte d'hiver de cuir imperméable avec fermeture à glissière. Doublure en peau de mouton, hauteur de 8 po., semelle de caoutchouc. Noir. Pointures 7 à 12, 13 et 14, largeur EEE. Prix courant 150\$
Solde 119\$

Bovet

4475, boul. Métropolitain E.
3/4 4555

Carrefour Laval
687-1670

Galerias d'Anjou
353-8310

Carrefour Angers
366-0782

Centre Eaton
849-9281

Fairview Pointe-Clair
894-9050

Promenades St-Bruno
653-5100

POUR FAIRE CONNAISSANCE... TOUT SIMPLEMENT

Trait d'union

Écoutez pour voir...

Trait d'union de La Presse vous donne accès à des centaines de messages de gens intéressants.

24 heures par jour, composez le 1-514-976-7111 pour entendre et laisser des messages.

Pour laisser un message dans une autre boîte vocale ou pour écouter vos messages dans votre boîte vocale, des frais de 1,98 \$ le minute seront portés à votre compte de téléphone.

Que vous cherchiez l'amour ou l'amitié, écoutez Trait d'union. Vous devez être âgé(e) de 18 ans et plus.

Pour plus de renseignements ou pour enregistrer votre annonce qui sera publiée dans la rubrique Trait d'union de La Presse, composez le (514) 761-7111.

ANNONCE GRATUITE
TOUS LES JEUDIS ET SAMEDIS DANS

La Presse

LIQUIDATION

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

2500 PAIRES DE PATINS À LIQUIDER

ENSEMBLE CASQUE ET GRILLE
C.C.M. B-HK2
LIQUIDATION 44⁹⁹

BÂTONS DE HOCKEY

À PARTIR DE: **2⁹⁹**

BÂTONS DE GARDIEN PROVIC

LIQUIDATION 19⁹⁹
Rég.: 39.99

LIQUIDATION 19⁹⁹
Rég.: 29.99

JEUX DE CONFRONTATION D&R

PATINS CCM TACKS TT702

LIQUIDATION 99⁹⁹
Rég.: 189.99

POUR ADULTE

GRILLE CCM B-FM2

LIQUIDATION 7⁹⁹

VISIÈRES ITECH CONCEPT II

LIQUIDATION 29⁹⁹
Rég.: 39.99

COUDES CCM EP100 POUR ADULTE

LIQUIDATION 16⁹⁹
Rég.: 39.99

JAMBIÈRES DE HOCKEY DE RUE D&R LG308

LIQUIDATION 9⁹⁹

PATINS POUR FEMME AURA CRYSTAL

LIQUIDATION 29⁹⁹
Rég.: 119.99

PATINS BAUER SUPREME 100

pour adulte **99⁹⁹**
pour garçon **59⁹⁹**

JUSQU'À 75% DE RABAIS

LIQUIDATION 19⁹⁹
Rég.: 52.99

ÉPAULETTES D&R #4045

PATINS À ROUES-A LIGNÉES CCM RH1000

LIQUIDATION 50⁰⁰

JAMBIÈRES COOPER SG1000 POUR ENFANT

LIQUIDATION 5⁹⁹
Rég.: 12.99

GANTS DE HOCKEY

À PARTIR DE: **9⁹⁹**

ENTREPÔT SPORTS GILBERT ROUSSEAU OUVERT AU PUBLIC

L'entrepôt de SPORTS GILBERT ROUSSEAU est ouvert au public pour liquider les surplus de stock, les modèles d'équipement ou de patins discontinués ou ayant de légères imperfections. Jusqu'à 75% de rabais.

GANTS EASTON GX145

LIQUIDATION 60⁰⁰
Rég.: 89.99

COOPER TECHNIFLEX PRO HP1000

LIQUIDATION 99⁹⁹
Rég.: 199.99

PANTALONS DE HOCKEY

À PARTIR DE: **6⁹⁹**

PANTALONS COOPER HP10 JR

LIQUIDATION 19⁹⁹

PANTALONS D&R PANTA SR

LIQUIDATION 29⁹⁹
Rég.: 119.99

GANTS KOHO HG400 CUIR

LIQUIDATION 75⁰⁰
Rég.: 119.99

ÉQUIPEMENT DE GARDIEN

JUSQU'À 50% DE RABAIS

JAMBIÈRES VAUGHN VPG950

LIQUIDATION 699⁹⁹
Rég.: 809.99

JAMBIÈRES D&R QUANTUM JR

LIQUIDATION 200⁰⁰
Rég.: 429.99

MITAINES BRIAN'S THIEF

LIQUIDATION 279⁹⁹
Rég.: 339.99

SAC CCM SUPRA

LIQUIDATION 39⁹⁹
Rég.: 69.99

MITAINES VAUGHN T1000

LIQUIDATION 200⁹⁹
Rég.: 289.99

MITAINES KOHO GM64

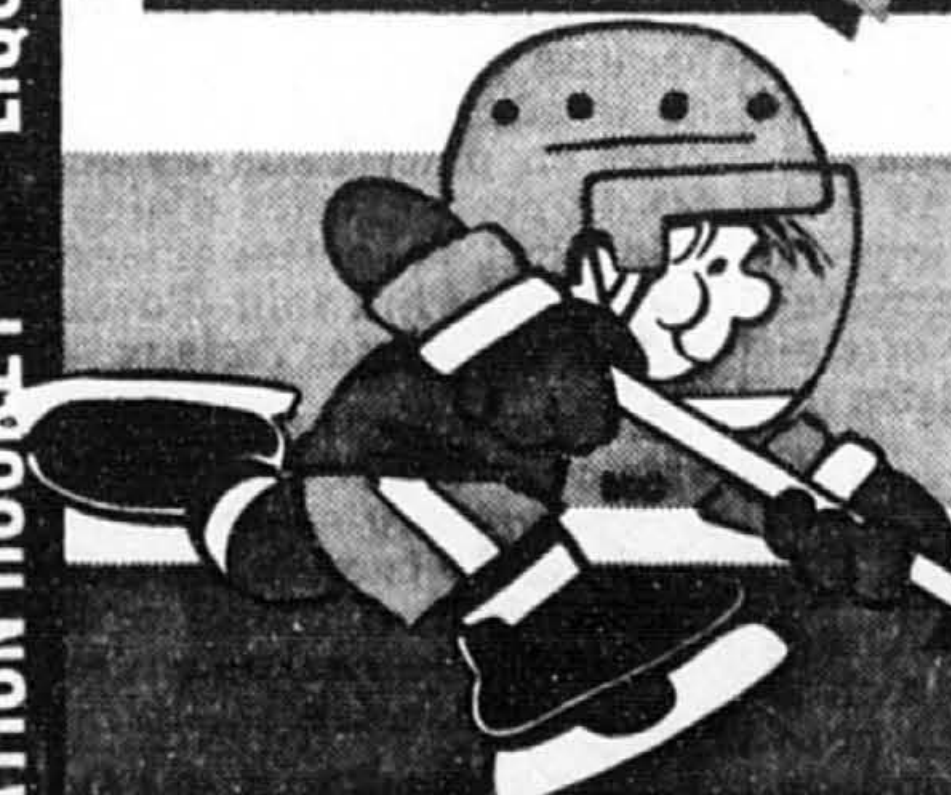
LIQUIDATION 135⁹⁹
Rég.: 199.99

ÉPAULETTES-PLASTRONS KOHO ULTIMATE

LIQUIDATION 150⁰⁰
Rég.: 229.99

JAMBIÈRES BRIAN'S AIR-PAC

LIQUIDATION 899⁹⁹
Rég.: 1 200.00



Sports GILBERT ROUSSEAU

ENTREPÔT SPORTS GILBERT ROUSSEAU 1478 RUE CUNARD, LAVAL

Certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer dans certains modèles. Heures d'ouvertures: du lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00.



LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

LIQUIDATION HOCKEY

HOCKEY



IRLANDE DU NORD

Chastelain choisi

■ Le chef d'état-major John de Chastelain a été choisi pour siéger au sein d'un comité international visant le désarmement des factions qui s'opposent en Irlande du Nord. La création de ce comité a été annoncée cette semaine par le premier ministre britannique John Major et son homologue irlandais John Bruton. Le groupe aura pour mandat de découvrir le moyen d'éliminer les stocks d'armements présents sur le territoire, une étape en vue d'un règlement permanent du conflit. Il s'agit du plus récent développement dans le processus de négociations de paix, qui a connu des difficultés depuis que l'armée républicaine irlandaise a signé une trêve il y a 15 mois.

Presse Canadienne

ÉGYPTE

Le PND gagne

■ Le parti du président Hosni Moubarak a remporté haut la main le premier tour des élections législatives en Égypte, selon les premiers résultats officiels diffusés hier et portant sur le tiers des sièges du Parlement. Le Parti national démocrate (PND, au pouvoir) a remporté 90 des 444 sièges de l'Assemblée du peuple et 67 de ses candidats sont en ballotage, selon les résultats officiels portant sur 165 sièges. Quatre candidats indépendants ont été élus ainsi qu'un membre du Tagammu (marxiste) et un islamiste du Parti du travail. Au second tour, qui aura lieu mercredi prochain, figurent 59 candidats indépendants, un nassérien, quatre candidats du parti libéral Al Wafd, alors que le courant islamiste aura en lice sept candidats.

d'après AFP

CISJORDANIE

Redéploiement

■ L'armée israélienne a suspendu hier pour 24 heures son redéploiement en Cisjordanie, à la suite du bref enlèvement de deux soldats israéliens par des hommes des Panthères noires, émanation du Fatah, dans l'enclave autonome palestinienne de Djenine. Le Fatah, dirigé par Yasser Arafat, est la principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine. Les hommes des Panthères noires ont enlevé hier les Israéliens, membres d'une patrouille conjointe israélo-palestinienne, en représailles à une tentative d'arrestation par Israël d'un membre du Fatah non loin de là, à Kabatiyeh. Les forces de l'OLP ont pris les Israéliens sous leur protection et les ont rendus à Israël. L'armée israélienne a par la suite levé le siège du café où s'était réfugié Samir Zakarneh, l'homme dont la tentative d'arrestation avait tout déclenché.

d'après Reuter

CAMEROUN

Ouellet à Yaoundé

■ Le ministre canadien André Ouellet, est attendu aujourd'hui à Yaoundé pour une visite de 24 heures au Cameroun. Selon l'ambassade du Canada au Cameroun, M. Ouellet devrait signer avec le ministre camerounais de l'Économie et des Finances deux « protocoles d'entente » d'un montant global d'environ 3,1 milliards de Fcfa (environ 7 millions de dollars). Les deux accords portent sur l'appui au développement démocratique au Cameroun et sur la mise en place à Douala, capitale économique du pays, d'un service de formation pour les entreprises. Par ailleurs, l'ambassade a annoncé en début de cette semaine que le Canada allait apporter son soutien à la création des deux radios rurales, dans les deux provinces anglophones, situées dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun.

d'après AFP

LIBAN

Tirs israéliens

■ Des avions israéliens ont bombardé hier des objectifs présumés des combattants musulmans dans le sud-est du Liban en représailles au bombardement d'un de leurs postes avancés au cours duquel deux soldats israéliens ont été blessés. Le bilan de ce raid, le second dans la région d'Ain el-Tineh en deux jours, n'a pas encore été divulgué. Il est le troisième en autant de jour de l'armée de l'air israélienne sur des positions situées dans les collines au nord de la zone occupée par Israël dans le sud du Liban. Quatre avions auraient tiré une dizaine de roquettes sur des collines situées entre les villages de Mashghara et Ain el-Tineh.

d'après Reuter

L'Ulster accueille Clinton avec enthousiasme

d'après Reuter et AFP

LONDONDERRY

Le président Bill Clinton, qui a entamé hier la première visite d'un chef d'État américain en Irlande du Nord, y a reçu un accueil enthousiaste aussi bien dans la communauté protestante que dans la catholique, auxquelles il a prêté la réconciliation.

« Pour les artisans de la paix, l'heure est venue de triompher en Irlande du Nord », a-t-il déclaré dans un discours prononcé à Londonderry, où sa visite a donné lieu à un rassemblement populaire d'une ampleur inconnue depuis des décennies.

Le président américain a été ovationné dès le début de son discours en rappelant ses origines irlandaises. Il a exalté la paix revenue depuis 15 mois et s'est jeté avec un bonheur évident dans la foule surexcitée pour serrer un maximum de mains, affolant les services de sécurité et prenant un retard considérable sur son programme.

M. Clinton a exprimé un soutien total à l'initiative engagée par Londres et Dublin pour consolider le cessez-le-feu en vigueur depuis 15 mois en Ulster et amener les protagonistes du conflit nord-irlandais à la table des négociations.

La province, a-t-il déclaré, doit choisir entre « ceux qui sont sur le navire de la paix et ceux qui le couleraient (...), ceux qui se tiendraient courageusement sur le pont de la réconciliation et ceux qui le feraient sauter. »

Londonderry est à la fois le berceau du nationalisme irlandais en Ulster et le bastion des indépendantistes catholiques.

Bill Clinton avait manifesté la même véhémence à son arrivée à Belfast, où la population est majoritairement protestante. Il avait exhorté ses auditeurs, quelle que soit leur religion, à rejeter la violence.

« L'ouverture d'un dialogue honnête n'est pas un acte de capitulation. C'est une preuve de force et de bon sens », avait-il déclaré dans un discours prononcé peu après son arrivée dans une usine métallurgique de la ville.

Bill Clinton a manifestement pris garde de ne montrer aucune partialité en faveur de l'un ou l'autre camp. Il a ainsi rencontré à la fois Gerry Adams, président du Sinn Féin (aile politique



PHOTO AP

Deux écolières ont couru au-devant de Bill Clinton afin de lui serrer la main pendant sa visite à Belfast hier.

de l'IRA) et le dirigeant unioniste Peter Robinson, adversaire acharné des indépendantistes.

Le président a également franchi à Belfast la « ligne de la paix ». Celle-ci sépare les activistes catholiques et protestants au plus fort des affrontements qui ont fait 3200 morts avant la conclusion des cessez-le-feu en Ulster à l'automne 1994.

Tous les appels au dialogue contenus par ses discours d'hier faisaient allusion à l'initiative engagée mardi soir par John Major et son homologue irlandais John Bruton. Ceux-ci ont donné un nouvel élan au processus de paix

en se fixant février 1996 comme objectif pour des discussions entre toutes les parties prenantes du conflit de l'Ulster.

Il n'en reste pas moins que ni l'IRA, ni ses adversaires protestants n'acceptent encore de déposer les armes, ce que Londres pose en condition préalable à leur participation à des entretiens de paix. Cette question a été soumise à une commission internationale dont le président sera l'ancien sénateur américain George Mitchell, conseiller économique de Bill Clinton.

En soirée, plus de 50 000 personnes ont fêté Noël un mois à l'avance avec

le couple Clinton sur la grande place du City Hall de Belfast, par un froid humide qui n'a rien été à leur ardeur. Catholiques et protestants communiaient dans la même félicité, et Belfast n'avait sans doute jamais connu telle fête, grâce à Bill Clinton.

Parlant avec dans son dos l'immense arbre de Noël envoyé du Tennessee et qu'il venait d'illuminer, Bill Clinton a déclenché l'enthousiasme en adaptant la Bible : « Bénis soient les faiseurs de paix car ils hériteront de la terre. » Puis le délire, quand il dit : « Ce jour restera comme l'un des plus remarquables jours de notre vie. »



PHOTO REUTER

Des étudiants ont lancé des pierres en direction des forces de l'ordre au cours de la journée d'hier à Paris. Les policiers ont riposté avec des bombes lacrymogènes.

La France s'enlise dans la grève

d'après AFP

PARIS

La grève des transports publics paralysant la France depuis une semaine s'est étendue hier, gagnant postiers et agents du gaz et de l'électricité, tandis que le gouvernement renouvelait sa volonté de ne pas céder devant des grévistes qui poursuivront leur mouvement aujourd'hui.

Des heurts entre étudiants et forces de l'ordre se sont notamment produits dans plusieurs villes de France lors de la manifestation nationale des étudiants qui a réuni 160 000 jeunes dans tout le pays.

L'incident le plus grave a eu lieu à Nantes (ouest), où un manifestant a été grièvement blessé lors d'une charge opérée par les forces de l'ordre. Le jeune homme a dû être transporté à l'hôpital dans un état sérieux, souffrant d'un polytraumatisme crânien.

À Paris, plusieurs voitures ont été renversées et des vitres brisées à la fin d'une manifestation qui a réuni 10 000 personnes.

Un CRS (police anti-émeutes) a également été blessé à Montpellier, où quelque 500 étudiants et

une centaine de policiers se sont fait longuement face, échangeant pierres et grenades lacrymogènes.

Les étudiants sont descendus pour la deuxième fois dans la rue en l'espace de dix jours pour réclamer plus de moyens financiers pour les universités publiques.

Pour leur part, les milieux économiques ont commencé à s'alarmer de l'enlèvement des grèves. Selon les organisations patronales, nombre d'entreprises sont maintenant « sur le fil du rasoir » en raison de l'absentéisme, des difficultés d'approvisionnement et de livraison. La firme automobile Peugeot a décrété une journée de chômage technique aujourd'hui pour 7000 employés de son usine de Mulhouse (est).

La grogne gagne aussi les commerçants, qui constatent un net ralentissement des ventes de fin d'année. Les milieux financiers s'inquiètent. Le franc a cédé un centime au mark hier à 3,446 et la bourse de Paris a reculé de 1,56 % à 1828,28 points contre une baisse de 0,70 % la veille.

Jusqu'ici la majorité des usagers, notamment ceux de la région parisienne, qui sont les plus pénalisés par le

chaos, n'ont pas encore exprimé un mécontentement massif face aux grévistes. Mais leur énervement monte, comme en témoigne le titre de une hier dans le grand quotidien populaire *Le Parisien* : « Ça ne peut plus durer. »

Visiblement le gouvernement estime que le temps joue en sa faveur. Il a constaté également que la fermeté était bien perçue par les franges conservatrices de l'électorat, ce qui pourrait lui permettre de mordre sur la clientèle de l'extrême droite.

Le porte-parole du gouvernement Alain Lamassoure a saisi la publication de mauvais chiffres du chômage, en augmentation de 0,3 % en octobre, pour affirmer qu'ils étaient une raison supplémentaire pour garder le cap suivi par le gouvernement. Il a également affirmé que les revendications des grévistes compromettaient « la lutte contre le chômage et l'exclusion ».

Mais il a souligné que le gouvernement souhaitait toujours le dialogue avec les grévistes et qu'il n'avait pas la moindre intention de démanteler le service public ou de remettre en cause le système de protection sociale français.

► REPÈRES □ Droits civiques

Il y a 40 ans, Rosa Parks

MARIE SANZ
de l'Agence France-Presse
WASHINGTON

■ En refusant de céder sa place à un Blanc dans un autobus, Rosa Parks, une frêle femme noire, déclenchait il y a 40 ans un mouvement de boycottage qui devait conduire à la fin de la ségrégation et changer l'histoire des États-Unis d'Amérique.

À travers Rosa Parks, maintenant vieille dame digne de 82 ans, les États-Unis, et particulièrement la communauté noire américaine, rendent hommage aujourd'hui à 40 années de lutte pour les droits civiques. Ceci au moment où l'affaire d'O.J. Simpson et la « marche d'un million d'hommes noirs » montrent à quel point le pays demeure encore divisé sur la question raciale.

Pour commémorer ce 1^{er} décembre 1955 où Rosa Parks, fatiguée de sa longue journée de travail dans une boutique de Montgomery (Alabama), refusa de se lever de sa place d'autobus comme l'exigeait la loi et un passager blanc, plusieurs manifestations officielles ont été prévues à travers tout le pays.

Des livres ont été publiés, des tournées musicales ont été organisées, une pièce de théâtre a été montée. Des poupées à l'effigie de Rosa Parks assises dans un autobus ont même été fabriquées et des manifestations ont été organisées dans 381 écoles, une pour chaque jour du boycottage qui suivit l'arrestation de Rosa Parks pour atteinte aux lois ségrégationnistes de l'époque.

Selon la législation en vigueur dans les années 50 dans le sud des États-Unis, où les Noirs étaient considérés comme des citoyens de deuxième classe, les passagers noirs ne pouvaient s'asseoir qu'au fond de l'autobus. Après avoir payé le chauffeur, ils devaient ressortir pour entrer dans l'autobus par la porte du fond.

Les premiers dix sièges de chaque autobus étaient automatiquement réservés aux Blancs même s'il ne s'en trouvait pas dans le véhicule et il était courant de voir des femmes noires

chargées de paquets ou d'enfants debout à côté de sièges vides.

Le geste de défiance tranquille de Rosa Parks, qui fut immédiatement interpellée, conduite au commissariat et condamnée à payer une amende, devait mettre le feu aux poudres et marquer le début de la fin de l'apartheid aux États-Unis.

En quelques heures la mode de couturière devint un symbole pour les centaines de milliers de Noirs soumis à des humiliations quotidiennes. Sous la houlette d'un jeune pasteur de 26 ans, Martin Luther King Jr. prêchant la désobéissance civile et la non-violence, et d'organisations de lutte contre la ségrégation raciale comme le NAACP, un boycottage des bus par les Noirs fut mis en place. Il fut maintenu pendant 381 jours jusqu'à ce qu'on mette fin à la discrimination dans les systèmes de transport, malgré les intimidations et les actes d'hostilité.

De nombreux militants noirs furent battus, emprisonnés, certains dont Rosa Parks et son époux perdirent leur travail et durent quitter le Sud. La maison de Martin Luther King fut quasiment détruite par une bombe.

Malgré la victoire chèrement acquise représentée par la fin de la ségrégation raciale et la mise en place dans les années 60 de programmes d'aide aux minorités, la société américaine est aujourd'hui loin d'avoir réglé ses problèmes raciaux.

La nouvelle majorité conservatrice a fait de la suppression de l'affirmative action un de ses chevaux de bataille, de nouvelles thèses révisionnistes affirment que le racisme n'existe plus aux États-Unis.

Pour revendiquer le contraire, réaffirmer leur identité et donner d'eux une image positive, une grande manifestation a réuni à Washington le 16 octobre quelque 800 000 hommes noirs. Parmi eux, une des rares femmes invitées à la tribune soulignait combien le chemin restait à parcourir sera long : Rosa Parks.

Le mot du jour
CONCOURS
La Presse

DANS LA PRESSE AUJOURD'HUI
ON Y GAGNE, ON Y GAGNE
Tous les détails dans le tabloïd Sports



Cinq abonnements saisonniers de ski de soirée dans toutes les stations de la Vallée de Saint-Sauveur d'une valeur de 1 000 \$!

MONDE

L'envoi de troupes américaines en Bosnie suscite grogne et craintes au Congrès

d'après AFP

WASHINGTON

■ L'inquiétude — mais aussi la grogne devant le « fait accompli » — prévalaient hier à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, où les trois principaux responsables de la diplomatie et de la défense américaines ont plaidé en faveur de l'envoi de troupes en Bosnie.

Le Congrès, à majorité républicaine, doit se prononcer à ce sujet au début de la deuxième semaine de décembre, juste avant la signature solennelle de l'accord de paix en Bosnie-Herzégovine, prévue le 14 décembre à Paris. Le président Bill Clinton peut toutefois passer outre un vote négatif du Congrès.

« C'est un fait accompli (...) Il n'y a pas d'autre choix que de s'incliner », s'est exclamé le républicain Dan Burton (Indiana) devant le secrétaire d'État Warren Christopher, le secrétaire à la Défense William Perry et le chef d'état-major des armées, le général John Shalikashvili.

Les trois responsables américains s'efforcent de convaincre le Congrès d'accepter le déploiement de quelque 32 000 hommes au sol, en Bosnie et dans les pays voisins, pour assurer la mise en œuvre de l'accord de paix conclu à Dayton (Ohio), le 21 novembre.

« Nous vous demandons votre soutien. Je vous demande instamment de reconnaître quels sont les enjeux », a déclaré Warren Christopher en essayant de dissiper les inquiétudes des parlementaires.

Le secrétaire d'État, ainsi que son collègue du Pentagone, ont notamment insisté sur le fait que la poursuite de la guerre en Bosnie-Herzégovine présenterait des risques « très sérieux » de contagion au Kosovo (sud de la Serbie), en Macédoine, en Croa-



Un soldat américain est entouré de jeunes réfugiés musulmans à leur arrivée à Tuzla.

PHOTO AFP

tie, mais aussi en Hongrie, Roumanie et Bulgarie.

M. Clinton « n'a pas laissé d'autre choix » que d'envoyer des troupes américaines en Bosnie, a rétorqué le républicain Christopher Smith (New Jersey).

Comment justifier l'envoi de troupes américaines en Bosnie quand « nous ne pouvons pas maintenir la paix dans les rues de Los Angeles, New York et Chicago ? » s'est interrogé le républicain Elton Gallegly (Californie).

Il a brandi une liasse de 140 lettres d'électeurs de sa circonscription opposés à l'envoi de troupes et a précisé qu'il n'avait reçu que deux messages favorables à cette mesure.

« Notre intérêt national (en Bosnie) est aujourd'hui plutôt

trouble. La Serbie ne va pas nous attaquer », a souligné le républicain Henry Hyde (Illinois), pour lequel il existe une différence considérable entre la situation actuelle et celle qui prévalait en 1991, lors de l'opération « Tempête du désert » pour reconquérir le Koweït face à l'Irak. « Notre intérêt national était alors véritablement en jeu », a-t-il affirmé.

Plusieurs représentants démocrates ont par contre soutenu l'envoi de troupes américaines en Bosnie, avec toutefois quelques réserves.

Un représentant démocrate de Californie, Tom Lantos, a ainsi exprimé son très fort scepticisme sur le retour des réfugiés prévu dans l'accord de Dayton. « La plus grande partie des réfugiés ne retournera jamais » dans ses foyers d'origine, a-t-il dit.

« Je pense vraiment que nous avons vraiment un intérêt vital » en Bosnie, a souligné Eliot Engel, en estimant que l'envoi de troupes américaines représentait un « effort très noble ».

Pressés de questions par les parlementaires pour évaluer le nombre éventuel de victimes, William Perry et le général Shalikashvili se sont vus rassurés, sans toutefois avancer un chiffre quelconque. William Perry a expliqué qu'il n'y avait aucun modèle statistique utilisable.

Les Serbes doivent comprendre, a-t-il poursuivi, que « nous n'y allons pas comme des ennemis. Mais s'ils nous considèrent comme des ennemis, nous répondrons vigoureusement ». « Je suis convaincu que nous serons dans la possibilité de partir d'ici un an », a souligné le général Shalikashvili.

Le parlement bosniaque soutient le plan de paix

Agence France-Presse

LONDRES

les services d'écoutes de la BBC.

■ Le parlement de Bosnie-Herzégovine, réuni hier à Sarajevo, a approuvé une résolution en trois points appuyant l'accord de Dayton (Ohio) sur le règlement de la crise dans l'ex-Yougoslavie, a annoncé la radio bosniaque reçue à Londres par

Dans le premier de ces points, les parlementaires approuvent les positions défendues par la délégation du président bosniaque Alija Izetbegovic, qui a mené les négociations et signé les textes de l'accord de Dayton.

PROJET CARCAJOU

Lutte aux bandes de motards criminalisés

Toute personne désireuse de communiquer des renseignements susceptibles de mener à l'arrestation d'individus faisant partie de ces bandes de motards criminalisés peut le faire en toute confidentialité en communiquant

(sans frais) avec un policier, 24 heures sur 24, au numéro suivant :

1 800 659-GANG



Les contentieux franco-canadiens se sont estompés à la veille du 6^e Sommet de la francophonie

d'après AFP

PARIS

■ Tous les contentieux existant entre la France et le Canada au sein de la francophonie ont été soigneusement évacués ou réglés à force de compromis, indiquait-on hier tant de source canadienne que française à la veille du 6^e Sommet de la francophonie, qui se tient du 2 au 4 décembre au Bénin.

Le Canada est membre à part entière de la francophonie, alors que le Québec et le Nouveau-Brunswick (qui compte environ 34 pour cent de francophones) participent aux sommets à titre de « gouvernements participants » en vertu d'un compromis élaboré en 1985 par Lucien Bouchard, alors ambassadeur du gouvernement Mulroney à Paris.

L'organisation des sommets

d'États francophones s'était auparavant longtemps heurtée à la question de la place que le Québec devait y occuper. Le Canada estimait que le Québec n'avait pas à participer en tant que tel à des réunions et des conférences de chefs d'État réservées aux seuls États souverains.

Le Québec, principal point d'ancrage de la francophonie en Amérique du Nord, soutenu par la France, exigeait d'avoir sa propre représentation au sein des instances politiques francophones à mettre en place.

Dans le domaine des institutions, les divergences qui pouvaient exister entre Paris et Ottawa, notamment l'Agence de coopération culturelle et technique (l'ACCT), principal outil de la francophonie, ne sont semblables plus d'actualité.

S'agissant des relations entre

le Québec et le Canada, le mot d'ordre, comme l'a rappelé le vice-premier ministre Bernard Landry à Paris, est de « ne pas exporter les différends ». Cette préoccupation est, semble-t-il, partagée par Ottawa.

« Avec le genre de NON (à la souveraineté) qu'on a eu au référendum, on arrive avec une crédibilité immense, comparable à celle que nous aurait donnée une victoire », a également dit M. Landry dans une déclaration à la Presse canadienne.

À Cotonou, la conférence ministérielle préparatoire au Sommet de la francophonie s'est terminée hier soir. Dans son discours de clôture, le ministre québécois des Affaires étrangères, Edgar-Yves Monnou, a souligné la « vivacité des discussions » sur la situation politique internationale.

Elle témoigne, selon lui, « de

l'intérêt que le mouvement francophone porte à la paix et à la sécurité internationale ». Des échanges parfois vifs avaient marqué mercredi soir les débats, notamment sur la question rwandaise, selon des délégués. Hier, de nouveaux points de friction sont apparus sur les questions de l'Algérie et du Nigeria, dont la frontière n'est qu'à 35 kilomètres de Cotonou.

Les pays arabes ont « fait bloc » pour que l'Algérie ne soit pas condamnée au cours du sommet des chefs d'État qui s'ouvrira demain. Pour le Nigeria, ce sont les pays qui en sont géographiquement proches — Bénin, Togo et Niger notamment — qui ont empêché une condamnation du régime militaire de Sani Abacha après la pendaison le 10 novembre de neuf opposants de l'ethnie Ogoni (sud-est du Nigeria).

Haïti : Aristide quittera le pouvoir le 7 février 1996

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE

■ Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a confirmé hier à Port-au-Prince qu'il quitterait le pouvoir le 7 février 1996, au cours d'une rencontre avec un petit groupe de journalistes étrangers.

« Le 8 février 1996 je ne serai plus président », a dit M. Aristide qui s'exprimait dans son bureau au Palais national. « J'ai toujours dit que je partirai le 7 février 1996 », a-t-il ajouté.

M. Aristide a également annoncé qu'il n'accepterait pas une fonction de premier ministre du nouveau président ou une autre fonction publique et a refusé d'indiquer s'il serait ou non candidat pour un second mandat en 2001, précisant : « Je crois que j'aurai le temps d'y penser ».

Renversé par un putsch militaire le 30 septembre 1991, M. Aristide avait été ramené au pouvoir le 15 octobre 1994 par une intervention militaire américaine. Son mandat se termine

le 7 février 1996 et la Constitution haïtienne lui interdit d'en briguer un deuxième consécutivement.

Ses partisans réclament cependant une prolongation de trois ans de son mandat, estimant que cela serait « justice » pour compenser ses trois ans d'exil forcé. M. Aristide avait laissé entendre vendredi dernier qu'il pourrait revenir sur sa promesse de ne pas se représenter, en proposant une consultation à ce sujet. « Si vous voulez trois années (de plus), je suis avec vous », avait-il déclaré devant une conférence dont les participants réclamaient à cor et à cri qu'il prolonge son mandat.

Interrogé hier sur son éventuel soutien à René Prével (candidat du parti présidentiel « Lavas »), il a répondu : « Je n'ai pas de préférence, j'essaie d'aider tous les candidats ».

M. Aristide a aussi affirmé que les *boat-people* haïtiens, dont 577 ont été refoulés mercredi par des gardes-côtes américains, étaient des « réfugiés éco-

nomiques », déplorant vivement qu'Haïti « ne soit pas consulté » lors de ces refoulements.

Le président haïtien a relevé la « contradiction » entre le fait que « certains amis » estiment urgent de créer des emplois, « mais en même temps bloquent l'argent qui pourrait créer ces emplois », allusion directe aux États-Unis qui ont bloqué plus de quatre millions de dollars d'aide à la république caribéenne pour cause de retards dans les privatisations prévues.

En outre, M. Aristide a très fermement et catégoriquement démenti la présence dans son entourage de personnes mêlées au trafic de drogue, en réponse à des accusations récentes du maire de Port-au-Prince, Emmanuel Charlemagne. « Tout le monde connaît mon attitude très sévère envers les trafiquants de drogue ; jamais je ne permettrais une chose pareille », a-t-il déclaré.

Le président haïtien a enfin indiqué qu'il ne tolérerait pas la présence dans le pays de « terroristes, tueurs et extrémistes ».



Jean-Bertrand Aristide

PHOTO AFP

Deux marins lettons tués dans la Casbah d'Alger

d'après AFP

ALGER

■ Les groupes islamistes algériens ont poursuivi hier leur campagne de terreur contre les étrangers en tuant deux marins lettons qui s'étaient aventurés au cœur de la Casbah, la vieille ville d'Alger.

Un troisième marin a été blessé lors de cet attentat qui s'inscrit dans une recrudescence des assassinats, notamment à Alger, après une période de relative accalmie lors du scrutin présidentiel du 16 novembre.

Les trois marins, qui se promenaient à pied, ont été attaqués en milieu de matinée par quatre hommes armés, rue Ali Amar (ex-Randon) dans ce

quartier, un des plus dangereux de la capitale, sanctuaire du Groupe islamique armé (GIA).

Vitalijs Solojovs, 21 ans est mort sur le coup. Olegs Samaskins, 37 ans, a succombé à ses blessures à l'hôpital. Boris Kostanko, 43 ans, a été transporté à l'hôpital militaire d'Ain Naadja où ses jours ne « semblent pas en danger », selon cette source. Les trois hommes avaient accosté lundi à Alger à bord d'un navire battant pavillon des Bahamas.

Ce nouvel attentat vient allonger la longue liste des assassinats étrangers par le GIA, le plus radical des mouvements armés, qui assimile leur présence à un soutien à la « junte ». Au total, plus d'une centaine d'étrangers

ont été tués par balles ou égorgés, selon un bilan officiel.

Le ministre de l'Intérieur Mostefa Benmansour a condamné cet « acte odieux qui vise des hôtes de l'Algérie » et réaffirmé la détermination de l'État à « mettre un terme aux agissements de ce résidu de criminels ».

Un fonctionnaire de l'ambassade de Russie a fait part de son « découragement ». Huit ressortissants russes ont été assassinés, de même que deux Biélorusses et un Ukrainien dans la vague de violences qui a fait plus de 30 000 morts en quatre ans.

« C'est vraiment une folie pour un étranger d'aller se promener dans la Casbah », a commenté une source occidentale. Ce quartier, où les islamistes se

déplacent en armes, est un refuge pour les groupes armés, qui tentent d'imposer leur loi. Mercredi, cinq islamistes retranchés dans une maison avaient été tués après une vaste opération de ratissage des forces de sécurité.

Il y a quinze jours, le déploiement de plus de 300 000 soldats, policiers, gardes communaux et membres des groupes d'autodéfense avaient permis au scrutin présidentiel de se dérouler dans le calme, avec une participation record de plus de 75 pour cent.

Le président Zeroual a fait un premier geste de clémence, avec la fermeture annoncée mercredi du dernier « centre de sûreté » dans le désert Saharien, où étaient encore internés 641 islamistes.

8 7 5 - B e l l

Le service

InfoBref Bell

Le téléphone le plus lu... Le quotidien le plus écouté!

Service rapide GRATUIT* accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-Tone™.

Pour entendre le contenu de ces différentes rubriques, composez le 875-2355. Puis, au son de la voix, composez le code à trois chiffres correspondant à la rubrique choisie. Pour sortir rapidement de l'une de ces rubriques, faites le 33 puis, au son de la voix, appuyez sur le 9. Vous pourrez alors choisir une autre rubrique.

* Dans la zone d'appel locale seulement.

Nouvelles en bref	
La Une:	110
Nouvelles locales:	120
Nouvelles sportives:	130
Nouvelles économiques:	140
Nouvelles nationales et internationales:	150
Arts et spectacles:	160
En primeur:	170
Éditoriaux	
Question du jour:	210
Question sportive du jour:	230
Commentaires aux chroniqueurs de La Presse	
Claude Picher:	241
Réjean Tremblay:	242
Info-Affaires™ Bell	
À surveiller cette semaine:	311
Causeries et conférences d'affaires:	321
Perfectionnement en gestion:	331
Finance et comptabilité:	341
Marketing, communication, vente et service à la clientèle:	351
Production, qualité, environnement et technologie:	361
Ressources humaines et formation:	371
Informatique:	381
Questions d'affaires Réponses d'affaires	
5 choix de chroniques disponibles:	410
Résultats de la loterie	
6/49:	411
Lotto Super 7:	412
Sélect 42:	413
Banco:	414
La Quotidienne:	415
Bulletins météorologiques d'Environnement Canada	
Région de Montréal:	421
Prévisions à long terme (Montréal):	422
Estrie, Québec, Laurentides:	423
Villes canadiennes:	424
Villes américaines:	425
Produits et services de Bell... 520	
Téléconférence et vidéoconférence:	530
Services de La Presse	
Service des abonnements:	610
Annonces classées:	620
Publicité:	630
Rédaction:	640
Information sur les concours:	650
Renseignements généraux:	660
INFO-ARTS Bell	
À surveiller cette semaine:	710
Danse:	720
Musique et art lyrique:	730
Théâtre:	740
Variétés et humour:	750
Expositions et musées:	760
Service personnalisé (accès direct):	770

LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE

DE 8 H 30 À 10 H

50 % DE RABAIS

★ SLIPS POUR FILLE
Notre prix ord. 1,19 \$.

Solde d'un jour

59^c ch.

Dessous pour fille, rayon 410.

55 % DE RABAIS

★ CASSEROLE
RONDE FRENCH
WHITE DE CORNINGDe 2,5 l. Notre prix
ord. 32,98 \$.

Solde d'un jour

14⁹⁹ \$ ch.

Articles ménagers, rayon 637.

50 \$ DE RABAIS

★ ENSEMBLE DE
DRAPS EN PAQUET
ÉCONOMIQUENos prix ord.
13,99 \$ à 34,99 \$.

Solde d'un jour

6⁹⁹ \$ à 17⁴⁹ \$ ch.

Literie, rayon 879.

BRAVO

★ TAIES D'OREILLER
HOME STUDIO ET
MARKET SQUAREBlanches. Nos prix
ord. 6,99 \$ à 14 \$

Solde d'un jour

3⁹⁹ \$

la paire, au choix

Limite de 2 personne.

60 % DE RABAIS

★ JEU DE 40 MINI-
LUMIÈRES DE NOËL

Notre prix ord. 16,99 \$.

Solde d'un jour

6⁷⁹ \$ ch.

60 % DE RABAIS

★ GUIRLANDE DE PIN

De 23 cm x 25 cm.
Notre prix ord. 7,99 \$.

Solde d'un jour

2⁹⁹ \$ ch.

Limite de 2 par personne.

60 % DE RABAIS

★ PAQUET DE 5
ROULEAUX DE PAPIER
D'EMBALLAGE DE
NOËL HALLMARKNotre prix après
lancement 5,99 \$.

Solde d'un jour

2³⁹ \$ ch.

CÉLÉBREZ LE RETOUR DU

SOLDE D'UN JOUR

NOUS OUVRONS À 8 H 30!

PAS DE
GROSSISTESACHATS
EN MAGASIN
SEULEMENTPAS DE BON
D'ACHAT DIFFÉRÉ

DE 8 H 30 À 10 H SEULEMENT

NE PAYEZ PAS LA TPS* SUR PRESQUE TOUS VOS ACHATS

*Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

Ne s'applique pas aux articles suivants : articles Liz Claiborne, produits de beauté, fragrances, produits pharmaceutiques, restaurants. Exceptions : appareils électroniques Beaumark®, Sanyo et Philips à prix de solde ou déjà réduit; meubles; gros électroménagers à prix ordinaire.

la  Baie

DE 8 H 30 À 10 H

40 % À 60 % DE RABAIS

★ TOUS LES ARBRES
DE NOËLTailles et modèles
variés. Nos prix ord.
19,99 \$ à 249,99 \$.

Solde d'un jour

7⁹⁹ \$ à 149⁹⁹ \$ ch.

Boutique de Noël, rayon 540.

70 % DE RABAIS

★ TASSE À THÉ
ET SOUCOPE EN
PORCELAINE TENDRE
Notre prix ord. 9,99 \$.

Solde d'un jour

2⁹⁹ \$ ch.

Limite de 2 par personne.

60 % DE RABAIS*

★ ACCESSOIRES ET
TRICOTS BAYCLUB* Sur nos derniers
prix étiquetés.Accessoires pour femme,
rayons 256 et 262.

50 % DE RABAIS*

★ SACS À DOS
ÉTIQUETÉS
JUSQU'À 70 \$*Sur nos prix
ordinaires.

SUPER !

★ COLS ROULÉS
FAIRSET®Nos prix ord.
9,99 \$ et 12,99 \$.

Solde d'un jour

4⁹⁹ \$ ch.

Mode pour femme, rayon 810.

40 % DE RABAIS*

★ SOUS-VÊTEMENTS
ET CHAUSSETTES
HARVEY WOODS*Sur nos prix
ordinaires.Tant qu'il y en aura.
Pas de bon d'achat différé.

100 \$ DE RABAIS

★ LECTEUR DE DC
LIFESTYLER®
PORTATIFNo 668. Notre prix
ord. 199,99 \$.

Solde d'un jour

99⁹⁹ \$ ch.Appareils électroniques,
rayon 681.Tant qu'il y en aura.
Pas de bon d'achat différé.

UNE JOYEUSE TRADITION DE NOËL!